MARCHES PUBLICS
Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers
BURKINA FASO

Quotidien d'information de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers du Burkina

Marchés Publics Quotidien

N° 2432 - Lundi 29 octobre 2018 — 200 F CFA

Sommaire

* **Leçon de marchés publics :** . . . . . **P. 3 à 5**

* **Résultats de dépouillements :** . . . . . **P. 6 à 24**

- Résultats provisoires des ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées . . . . . P. 3 à 13
- Résultats provisoires des régions . . . . . P. 14 à 24

* **Avis d'Appels d'offres des ministères et institutions :** . . . . . **P. 25 à 31**

- Marchés de fournitures et services courants . . . . . P. 25 à 28
- Marchés de travaux . . . . . P. 29 à 31

* **Avis d'Appels d'offres des régions :** . . . . . **P. 32 à 34**

- Marchés de fournitures et services courants . . . . . P. 32
- Marchés de travaux . . . . . P. 33
- Marchés de prestations intellectuelles . . . . . P. 34

La célérité dans la transparence

Revue des Marchés Publics

392 Avenue Ho Chi Minh
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25
E-mail : infos@dcmp.bf
Site web : www.dgmp.gov.bf

Directeur de publication
Le Ministre Délégué Chargé du Budget

Co-directeur de publication
Le Directeur Général du Contrôle
des Marchés Publics et
des Engagements Financiers
Abraham KY, Ph.D

Directeur de la rédaction
Abdoulaye OUATTARA
E-mail : fogoda2000@yahoo.fr

Conception graphique
et mise en page
Xavier TAPSOBA
W. Martial GOUBA
Aminata NAPON/NEBIE
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE
Bintou ILBOUDO
Frédéric Modeste Somwaoga OUEDRAOGO
François d'Assise BALIMA
Zoenabo SAWADOGO

Impression
IMPRIMERIE NIDAP
01 B.P. 1347 Ouagadougou 01
Tél. : (+226) 25 43 05 66 /
(+226) 25 43 03 88
Email : nidapbobo@gmail.com

Abonnement / Distribution
SODIPRESSE
09 B.P 11315 Ouagadougou 09
Tél./fax. : +226 25 36 03 80

ISSN 0796 - 5923

LES POINTS DE VENTE DE LA REVUE DES MARCHES PUBLICS

OUAGADOUGOU	
SODIPRESSE	: 50 36 03 80
Kiosque (entré coté Est du MEF)	
Alimentation la Shopette	: 50 36 29 09
Diacfa Librairie	: 50 30 65 49/50 30 63 54
Ouaga contact et service	: 50 31 05 47
Prix choc cite en III (alimentation)	: 50 31 75 56 /70 26 13 19
Ezama paspanga	: 50 30 87 29
Alimentation la Surface	: 50 36 36 51
Petrofa cissin	: 76 81 28 25
Sonacof Dassasgho	: 50 36 40 65
Alimentation la ménagère	: 50 43 08 64
Librairie Hôtel Indépendance	: 50 30 60 60/63
Aniza shopping centrer	: 50 39 86 68
Petrofa Mogho Naaba (station)	: 50 45 00 22/70 23 08 99
Dispresse (librairie)	
T F A boutique (alimentation tampui)	
Ezama (tampui alimentation)	
Total pont Kadioko (station)	
Latifa (alimentation Ouaga 2000)	
Bon Samaritin(alimentation Ouaga 2000)	
Night Market (pate doie alimentation)	
Petrofa Paglayiri (station)	
Super Ramon III (alimentation)	
BOBO DIOULASSO	
Shell Station Route Boulevard	: 70 11 46 86
Shell Station Route Banfora	: 70 26 04 22
Shell Route de Ouagadougou	: 70 10 86 10
Kiosque la maison des Journaux Place Téfo Amor	: 76 60 57 91
Shell Bindougousso	: 70 11 48 58
Kiosque Trésor Public	: 71 13 33 16/76 22 63 50
KOUDOUGOU	
Coram	: 50 44 11 48
OUAHIGOUYA	
Mini Prix	: 40 55 01 54 / 70 25 51 68
BANFORA	
ETS SHALIMAR	: 70 28 47 31/20 91 05 95
DEDOUGOU	
EAMAF (non loin de la pharmacie BANKUY Dédougou)	: 78 78 65 08/20 52 11 28
FADA N'GOURMA	
SOWDAF (Route de Pama, face du bureau des Douanes)	: 70 40 79 02 / 78 71 02 79
KAYA	
SOCOSAF	: 70 26 11 22
TENKODOGO	
CIKA ..	: 40 71 03 17
TOUGAN	
ETS ZINA IBRAHIM et frere	: 70 73 78 57/20 53 42 50
DORI	
AZIZ TELECOM (en face du bureau des Douanes)	: 40 46 06 06 / 70 28 95 26

Vous voulez être distributeur ou dépositaire de la Revue des Marchés Publics dans votre localité : contactez SODIPRESSE au
09 B.P 11315 Ouagadougou 09
Tél./fax. : +226 25 36 03 80

Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers

http://www.dgmp.gov.bf

Par Dr Abraham KY
Abraham.ky@finances.gov.bf
abrahamky@yahoo.fr

LA « GARANGOSE » : SOURCE DE LA TOUTE PREMIÈRE ARMATURE JURIDIQUE COHÉRENTE ET ROBUSTE DES MARCHÉS PUBLICS

1. *On pourrait d'emblée et du reste raisonnablement admettre l'hypothèse selon laquelle il n'existe pas de cadre juridique et institutionnel "prêt-à-porter" dans le domaine des marchés publics pouvant convenir à tout pays à toute époque sans égards au contexte. En d'autres termes, le cadre juridique et institutionnel des marchés publics varie non seulement en fonction des pays mais aussi en fonction de l'évolution du contexte politico-économique interne de chaque pays. Ceci pouvant même être donné pour vrai en dépit de l'existence actuelle de certains standards et principes internationaux et/ou de certaines exigences communautaires sous régionales dans le domaine des marchés publics qui tendent à harmoniser lesdits cadres juridiques et institutionnels. En tout état de cause, une analyse diachronique des différents cadres juridiques et institutionnels des marchés publics depuis l'ex-Haute-Volta jusqu'à l'actuel Burkina-Faso pourrait contribuer à confirmer ou infirmer cette hypothèse du moins dans le cas de ce dernier pays. Mais d'ores et déjà un petit détour dans l'histoire et plus particulièrement dans l'ère de la « Garangose » pour les besoins de cette leçon permettrait de se faire une idée ne serait que partiellement de la validité ou non d'une telle hypothèse. En effet, le tout premier arsenal juridique et institutionnel complet qui a servi à encadrer le secteur des marchés publics pendant au moins un quart de siècle dans notre pays a été adopté sous l'ère de la « Garangose ». Le choix de limiter ce recul temporel à cette dernière ère se justifie aisément dans la mesure où les textes (décrets 554/PRES du 22/12/61 et 391/PRES du 24/09/64) qui avaient encadré les marchés publics durant la période antérieure (1960-1966) en plus d'avoir été des textes incomplets et lacunaires mais en plus ils n'avaient pas pu être autant éprouvés comme ceux adoptés sous la « Garangose ». Mais que doit-on entendre au juste par la « Garangose » ?*

Il était une fois…..la « Garangose »

2. *Néologisme tiré du nom de l'ancien Ministre en charge des finances de l'ex-Haute-Volta le Général Tiemoko Marc GARANGO, la « Garangose » est définie par l'intéressé lui-même dans son ouvrage « Devoir de Mémoire » (2007) comme étant un « style de vie » impliquant « réalisme », « rigueur » et « progrès » continu dans « l'ordre et la discipline ». Mais, pour certains voltaïques de l'époque de même que pour certains commentateurs d'aujourd'hui, la « Garangose » a symbolisé la « rigueur dans la gestion de la chose publique » voire une certaine « austérité » nationale avec en toile de fond de nombreux sacrifices consentis par la population. Le plus emblématique de ces sacrifices ayant été la très fameuse « contribution patriotique » mise en œuvre dès l'année budgétaire 1967 soit une année seulement après la prise de pouvoir par les militaires à la faveur de l'insurrection populaire du 3 janvier 1966.*

3. *Au-delà de ce néologisme passé à la postérité, il convient de relever que le Ministre des finances et du commerce qu'a été le Général GARANGO de 1966 à 1976 a tout particulièrement marqué de son sceau le secteur de l'économie et des finances en tant qu'inspirateur et/ou artisan de nombreuses reformes dont notamment la conception et la mise en place d'un cadre juridique et institutionnel robuste apte à garantir une rigoureuse et orthodoxe gestion des finances publiques. Ainsi, suivant une perspective générale sans pour autant prétendre à l'exhaustivité on peut évoquer l'adoption de l'ordonnance 69-47/PRES/MFC du 18/09/69 portant loi organique relative aux lois de finances, la prise des décrets relatifs au régime financier de l'Etat (décret 69-197) et au régime financier des départements (décret 74-452), l'instauration de l'impôt unique sur les traitements et salaires, la création de nouvelles banques, la création de divers établissements publics, etc. Il ya tout simplement lieu de savoir que l'ordonnance 69-47 et ses textes d'application sont demeurés ceux qui ont encadré le pilotage et la gestion des finances publiques pendant plus de trente (30) ans (1969-2003) pour se faire une idée de la robustesse et de la performance des reformes conçues "intra- muros" par le Ministre GARANGO et son équipe de jeunes cadres nationaux qui l'entouraient à l'époque. Quant on sait par ailleurs que sur cette trentaine d'années plus de cinq régimes politiques différents se sont*

succédés tout en maintenant globalement en l'état ledit cadre juridique et institutionnel, on ne peut que convenir de la qualité intrinsèque de celui-ci mais aussi et surtout de toute la capacité de vision prospective de ceux qui l'ont conçu. Ceci, tant et si bien que certains traits caractéristiques de l'arrangement institutionnel qui gouverne la gestion actuelle des finances publiques tout en constituant un indéniable socle de bonnes pratiques réputées dans ce domaine sont issus pour l'essentiel de l'ère « Garangose ». Il en est également de même dans le cas particulier des marchés publics.

La « Garangose » : le temps du concept de « marchés administratifs »

4. *Dans le domaine particulier des marchés publics, la toute première armature textuelle ayant un caractère général, cohérent et complet qui a permis d'organiser pendant plus de vingt cinq (25) ans (1970- 1996) le cadre juridique et l'architecture institutionnelle dudit domaine a été également l'œuvre de la « Garangose ». En effet, c'était sur proposition du Ministre GARANGO que le conseil des ministres en sa séance du 17 Août 1970 avait adopté trois décrets qui allaient régir les marchés publics jusqu'en 1996. Le tout premier de ces décrets, daté du 5 septembre 1970, est le décret N°70-202/PRES/MFC portant* ***« règlementation générale des marchés administratifs ».*** *celui-ci a été complété par deux autres décrets portants respectivement,* ***approbation du cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés de travaux*** *(décret 70-203)* ***et du cahier des clauses administratives applicables aux marchés de fournitures et services*** *(décret 70-204).*

5. *Sous l'angle conceptuel, l'usage de la terminologie « marchés administratifs » en tant qu'objet du décret 70-202 au lieu des terminologies plus contemporaines et probablement plus larges de « marchés publics » ou de « commandes publiques » n'est ni anodin ni procéder d'un simple effet de mode. L'usage de cette terminologie procède plutôt d'une certaine conception des marchés publics centrée prioritairement sur les intérêts supérieurs de l'Etat en tant qu'acheteur public et qui a comme objectif principal la mise en œuvre de processus concurrentiels et transparents d'acquisition de biens et services au moindre coût aux fins de satisfaire les besoins d'intérêt général. Le principe fondamental, entre autres, de tels processus d'acquisition étant celui de l'économie des ressources publiques, il en résulte que le critère principal de choix des cocontractants de l'administration ne pouvait être que le critère du moindre coût. Du reste, cette conception des marchés publics s'inscrivait bien dans l'ère du temps qu'était celui de la « Garangose » caractérisé, ainsi qu'il a été indiqué ci-dessus, par une austérité budgétaire et une réduction drastique du train de vie de l'Etat imposées par les nécessités du « redressement économique et financier de la Haute Volta ».*

6. *Sous l'angle du champ d'application matériel, le décret 70-202 ne s'appliquait qu'aux marchés publics de travaux, fournitures et services. Autrement dit, le champ d'application dudit décret ne prenait pas en compte les délégations de service public que sont l'affermage, la concession et la régie intéressée. De même, le partenariat public-privé était méconnu de ce texte. Pour ce qui concerne le champ d'application organique il convient de noter que ledit texte ne régissait que les marchés publics des ministères, des collectivités publiques territoriales et des établissements publics.*

7. *Du point de vue de l'arrangement institutionnel, le décret 70-202 avait, non seulement consacré la déconcentration horizontale et verticale de la fonction "acquisition" de l'administration publique, mais en plus il en avait institué sa décentralisation. En effet, chaque département ministériel, chaque établissement public et chaque collectivité territoriale avait la responsabilité de ses acquisitions en termes de préparation des dossiers d'appel d'offres, d'évaluation des offres, d'attribution et de signature des contrats ainsi qu'en termes de suivi-évaluation des procédures de passation et d'exécution des contrats. Toutefois, certaines exceptions avaient été aménagées en ce qui concerne les marchés de travaux et les marchés d'acquisition de matériels roulants. Ainsi, la préparation des dossiers et la passation des marchés de bâtiments et de travaux publics étaient de la compétence exclusive des services techniques du ministère en charge des travaux publics tandis que pour les marchés de travaux hydrauliques les services techniques du ministère en charge de l'eau en étaient compétents. En revanche, l'évaluation technique des offres dans le cadre des marchés de travaux relevait des attributions d'une* ***commission nationale des marchés publics*** *composée d'experts des ministères techniques compétents, de membres désignés par les ministères sectoriels bénéficiaires des ouvrages et comprenant* ***obligatoirement le Contrôleur Financier Central*** *(CFC) ou son*

représentant. Pour ce qui concerne les marchés d'acquisition de matériels roulants la gestion des procédures de passation et d'exécution était de la compétence des services techniques du ministère en charge des finances.

La « Garangose » : une armature juridique indestructible mais adaptable

8. *Mais, au gré des contingences politico-économiques et avant la reforme majeure intervenue courant l'année 1996, l'armature juridique des marchés publics conçue sous la « Garangose » fera l'objet d'au moins quatre ajustements mineurs dont trois opérés sous le « Conseil National de la Révolution, (CNR) ». Toutes les trois modifications opérées par le régime « révolutionnaire » ont touché principalement certains aspects de l'arrangement institutionnel du système de passation des marchés publics. Ainsi, les deux premières ont consisté à prendre en compte respectivement, les membres des « Comités de Défense de la Révolution, (CDR) » des départements ministériels et les représentants de la Présidence du Faso dans la composition de la commission nationale des marchés publics. Le troisième ajustement s'est traduit par la création d'une « Direction Nationale des Marchés de l'Etat, (DINAME) » qui devait agir comme une agence de maitrise d'ouvrage déléguée de même que comme une centrale d'achat. Mais, la DINAME qui avait vocation à insuffler plus de célérité au processus de passation des marchés publics ne semble avoir eu que pour véritable mérite une excessive concentration de la fonction "acquisition" de l'Etat au sein du ministère en charge des finances. Tant et si bien que même la transformation courant l'année 1991 de ladite DINAME en « Office National des Marchés Publics, (ONMP) » doté d'une autonomie financière et d'un statut du personnel assez attractif ne semble pas avoir résolu la quête de célérité qui était le principal motif avancé pour expliquer ce quatrième ajustement du cadre juridique et institutionnel des marchés publics adopté sous la « Garangose ».*

9. *Il résulte de ce qui précède que, sous réserve de quelques adaptations non substantielles évoquées supra, le caractère indestructible et performant du dispositif juridique et institutionnel des marchés publics sorti des "laboratoires" de la « Garangose » courant l'année 1970 n'ont pas pu être démentis durant un peu plus d'un quart de siècle. Du reste, tous les régimes qui ont marqué l'histoire politique du pays durant cette période de temps ont tous reconnus la performance de ce dispositif en maintenant l'essentiel de ses articulations en l'état. Seul le revirement spectaculaire de paradigme en matière de politique économique et de pilotage des finances publiques consécutif à l'ère des programmes d'ajustements structurels des années 90 aura finalement eu raison dudit dispositif. En effet, le décret 70-202 n'a été abrogé qu'en mars 1996 et remplacé par le décret* ***96-056/PRES/PM/MEF*** *du 07/03/1996 portant «* ***règlementation générale des marchés publics*** *».*

La « Garangose » et les marchés publics : que retenir ?

10. *En rappel, l'hypothèse de base de la présente leçon était qu'il existerait une espèce de corrélation entre la dynamique d'évolution du contexte politico-économique interne d'un pays et la dynamique de changement de son arrangement juridique et institutionnel des marchés publics. Mais, les résultats de l'analyse ci-dessus révèlent que cette hypothèse n'est pas confirmée dans le cas de notre pays sur une période de référence allant de 1970 à 1996. En effet, l'arsenal juridique qui avait été adopté par le gouvernement courant l'année 1970 sur proposition du Ministre GARANGO aux fins de régir les marchés publics est demeuré globalement en vigueur jusqu'au début de l'année 1996. Pourtant, sur la même période plus de cinq régimes politiques aussi bien différents les uns que les autres se sont succédés dans notre pays. Compte tenu de ce fait, on peut raisonnablement affirmer que cette longue résistance au temps dudit arrangement juridique et institutionnel peut s'expliquer sans doute par sa cohérence interne mais aussi et surtout par sa robustesse intrinsèque. Bien plus, cette longévité des textes de 1970 est en fait un indicateur majeur de toute la hauteur de vision prospective en matière de gouvernance des marchés publics qu'a été celle du Ministre GARANGO et de toute l'équipe du ministère des finances et du commerce de l'époque. Au regard de tout ce qui précède, on peut inférer qu'en plus d'avoir contribué à enrichir le lexique des finances publiques de notre pays par le célèbre néologisme tiré de son nom qu'est la « Garangose », le Ministre Tiemoko Marc GARANGO fut, dix années durant, un véritable phénix du management des finances publiques.*

RESULTATS PROVISOIRES
DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

PREMIER MINISTERE			
RESULTATS RECTIFICATIFS de la demande de Prix n°2018-018/PM/SG/DMP du 21/09/ 2018 pour l'acquisition d'un appareil photo, d'une caméra professionnelle et d'un vidéoprojecteur au profit du Premier Ministère - Financement : Budget Etat, exercice 2018 - Date de dépouillement : 05/10/2018 - Date de délibération : 05/10/2018- Nombre de plis reçus : 05			
Soumissionnaires	**MONTANTS LUS HTVA**	**MONTANTS CORRIGES HTVA**	**OBSERVATIONS**
WILL.COM sarl	8 750 000	8 750 000	Conforme
FARMAK	12 300 000	12 300 000	Conforme
ELITE MULTI-SERVICE	7 950 000	7 950 000	Non conforme Pour l'appareil photo : La lentille proposée dans le prospectus est de 500mm au lieu de 18-300 mm demandées dans le dossier.
PRESTANET	14 820 500	14 820 500	Conforme
UBS sarl	11 000 000	11 000 000	Non conforme Pour l'appareil photo : Propose dans le prospectus un support poignet bracelet au lieu d'un bracelet de sécurité vertical. Propose aussi comme prospectus un étui ceinture au lieu d'une ceinture de reportage. Pour la camera professionnelle : La lampe proposée dans le prospectus est une lampe frontale qui se fixe sur la tête au lieu d'une lampe qui se fixe sur la camera.
ATTRIBUTION : WILL.COM sarl pour un montant **HTVA** de huit millions sept cent cinquante mille **(8 750 000) F CFA** avec un délai d'exécution de trente **(30)** jours			

Résultats provisoires

BAGREPOLE/PROJET POLE DE CROISSANCE DE BAGRE

Synthèse des résultats de la sollicitation de manifestation d'intérêt N°2018 /05/IDA/PPCB/PM/SG/BGPL/DG pour le recrutement d'un cabinet chargé du suivi-contrôle et la coordination des travaux de construction et de butinage de routes dans la zone du Projet Pole de Croissance de Bagré, référence de publication : Revue des Marchés Publics n°2391 du 31/08/2018, date limite de réception des plis 20 septembre 2018, nombre de plis reçus : 18, méthode sélection : SBQTC ; source de financement : Prêt IDA N°6184- BF

N° de plis	Nom du consultant	Nombre de références similaires pertinentes justifiées par des documents jugés probants	Classement	Conclusions
1	Groupement BECOTEX Sarl/CAEM Sarl 04 BP 8696 OUAGADOUGOU 04 Tél : 25 38 28 38 E-mail : info@becotex.com/caem@fasonet.bf	05	11ème	Non retenu
2	TR ENGINEERING ingénieurs-conseils 86-88, Rue de l'Egalité –BP 1034, L-1010 Luxembourg Tél : (352) 49 00 651 E-mail : e-mail@tr-engineering.lu	07	8ème	Non retenu
3	Groupement BETRAP Sarl/ACET-BTP.IC Sarl BP E740 Bamako/Mali Tél : 00223 20 28 14 70 E-mail : bettap@orangemali.net/samsydial@yahoo.fr acetbtp@hotmail.fr /mahadimaiga@yahoo.fr	04	13ème	Non retenu
4	Groupement CINCAT International/ACE Ingénieurs conseils /ALPHA Consult 01 BP 4524 OUAGADOUGOU 01 Tél : 00226 25 34 31 24 E-mail : cincatint@fasonet.bf	15	3ème	**Retenu**
5	CETIS 09 BP 756 OUAGADOUGOU 09 Tél : 00226 25 31 20 43 Cetis@fasonet.bf	0	18ème	Non retenu
6	Groupement GIS Tunisie/AICET 7, rue Docteur Bumet-Mutuelleville-1002-Tunis Tél +00216 71780968/00226 70 23 87 17 E-mail : aicet@fasonet.bf	01	17ème	Non retenu
7	JBG Gauff Ingénieure Berner Strass 45, D60437 Frankfurt/main Tél (0049) 69 5 008 249/00226 25 37 63 13/14 E-mail : jbgoua@gauff.com	22	2ème	**Retenu**
8	Groupement G.E.R.M.S Consulting/CETRI BP 12838 Niamey/NIGER Tél : 00227 20 37 10 45/00226 25 36 02 01 E-mail : cetri@fasonet.bf /bureau@germs-niger.com doutchifr@yahoo.fr	06	10ème	Non retenu
9	Groupement INTEGC/2EC Ingénieurs conseils BP 11088 Etoa-meki-yaoundé Tél : 00237 699 92 48 95 00226 72 99 99 97 E-mail : 2ecingenierie@gmail.com/info@integc.com	03	14ème	Non retenu
10	Groupement AGECET-BTP/GEOTEC-AFRIQUE 88 ; 94, Rue 25 SOV Rue Mélonkou Tél : 00228 22 50 41 15 E-mail : geotec.afrique@gmail.com/agecet@agecet.com	03	14ème	Non retenu
11	Groupement SCET TUNISIE/Cintech Ingénieurs-conseils 2, rue Sahab Ibn Abdad- Cité Jardins BP 16 1002 Tunis- Belvédère Tél : 00216 71 89 45 65/ 00226 25 43 12 59/ 25 43 02 06 E-mail : direction@scet-tunisie.com.tn	15	3ème ex	**retenu**
12	Groupement HYDROARCH/ GEO-CONSULT/CEITP Largo Somalia,13,00199-ROME (Italie) 25 36 67 12/ 71 02 30 54 E-mail : ceitp.sarl@gmail.com/secretary@hydroarchsrl.com md3242@mclink.it	14	5ème	**retenu**
13	Groupement Techni-consult/MEMO 05 BP 6161 OUAGADOUGOU 05 Tél : 25 43 12 37 /70 13 13 55 e-mail : tconsult@fasonet.bf	07	8ème	Non retenu
14	Groupement Terrabo ingénieurs Conseils/GTL International/Faso Ingénierie Cocody-deux plateaux rue des jardins- Abidjan Tél : 00225 22 42 40 40/ 00226 71 33 34 44 E-mail : terrabo@aviso.ci/gtl@fasonet.bf/fasoingenierie@gmail.com	03	13ème	Non retenu
15	Groupement AGEIM ingénieurs conseils/ TAEP (The Associated Engineering Partnership) 10 BP 13478 OUAGADOUGOU 10 Tél : 00226 25 36 91 98 E-mail : ageim@ageim-ic.com	12	6ème	**retenu**

16	Groupement GTAH/DECO/AC3E 01 BP 4814 OUAGADOUGOU 01 Tél : 00226 25 38 83 12 gtah.ic@fasonet.bf/gtah@gtah-group.com ac3e.burkina@yahoo.fr	05	11ème	**Non retenu**
17	Groupement GEFA/LAMCO Ingenierie/INGER BP 11 196 NIAMEY Tél : 00227 20 73 33 50/00226 25 50 88 45 lamco@intnet.ne/gefa_bf@yahoo.fr	08	7ème	**Non retenu**
18	CIRA SAS BP 5016 Bamako Tél : 00223 20 24 32 34/00226 70 24 80 43 E-mail : cira@cira-sa.com	24	1er	**Retenu**

Synthèse des résultats de la sollicitation de manifestation d'intérêt N°2018/06/IDA/PPCB/PM/SG/BGPL/DG pour le recrutement d'un cabinet en vue de la révision/actualisation du plan d'action de réinstallation des personnes affectées par le projet d'aménagement de 269 km de routes et pistes dans le Pôle de Croissance de Bagré, sources de financement : Don IDA N° H 727- BF ; référence de publication de l'avis à manifestation de d'intérêt : RMP N°2390 du 30 août 2018 ; méthode de sélection : Qualification de consultant

N° de plis	Nom du consultant	Nombre de références similaires pertinentes justifiées par des documents jugés probants	Classement	Observations
1	Groupement BERD/INSUCO Burkina Faso	09	2ème	Groupement disposant de bonnes références en matière d'élaboration et de mise en œuvre de PAR **Qualifié**
2	Groupement CAERD Sarl/LINER Environnement	07	3ème	Consultant disposant d'assez bonnes références en matière d'élaboration et de mise en œuvre de PAR **Qualifié**
3	Groupement SIS DEV Sarl/BETACI	01	6ème	**Non qualifié**
4	Groupement BECOTEX/TECHNIPLAN/CAEM	05	4ème	Groupement disposant de bonnes références en matière d'élaboration et de mise en œuvre de PAR **Qualifié**
5	AC3E	0	7ème	Les références techniques présentées par le cabinet porte principalement sur études techniques (APD, DAO) et le suivi contrôle des travaux de construction de pistes rurales **Non qualifié**
6	Groupement CETRI/ GERMSconsulting	0	7ème ex	Le groupement dispose des références en matière d'études techniques détaillées, d'EIES, de suivi contrôle des travaux de construction, de réhabilitation de routes et de pistes, cependant les preuves fournies ne précisent pas la réalisation des prestations du groupement en matière d'élaboration de PAR **Non qualifié**
7	SOCREGE	13	1er	Consultant disposant de bonnes références en matière d'élaboration et de mise en œuvre de PAR **Qualifié retenu pour la suite de la procédure**
8	CGIC AFRIQUE	0	7ème ex	Le domaine d'activités du cabinet est plus orienté vers les audits financiers et comptables, et des études d'élaboration de plans stratégies de développement **Non qualifié**
9	CEGESS	0	7ème ex	Les preuves de l'exécution de certaines missions similaires sont jugées non authentiques. A à titre d'exemple : lettre de commande N°CO-HND/09/02/07/2017-00010 lettre de commande N°CO-HND/09/02/07/2017-00015 marché N°2017/026/NMBF/DG marché N°2016/015/NMBF/DG **Non qualifié**
10	Groupement ACE/Alpha Consult/ ECIA Ingénieurs conseils	03	5ème	**Qualifié**

le cabinet **SOCREGE** classé 1er du point de vue du nombre des références similaires pertinentes justifiées, est retenu pour la suite de la procédure

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT

Demande de prix n°2018-0138/MINEFID/SG/DMP du 14/09/2018 pour l'acquisition de dix (10) vélomoteurs type dame au profit de la Direction Générale du Contrôle des Marchés et des Engagements Financiers (DGCMEF) - Financement : Budget National, Exercice 2018
Référence et date de la publication de l'avis : Revue des Marchés Publics *n*°2405 du jeudi 20 septembre 2018
Nombre de concurrents : six (06) ; Date de dépouillement : 1er /10/2018 ; Date de délibération : 02/10/2018

Soumissionnaires	Montants lus (en FCFA)		Montants corrigé(en FCFA)		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
MCI	8 430 000	9 947 400	8 430 000	9 947 400	Conforme
IND-MOVE	4 300 000	5 740 000	4 300 000	5 740 000	Non conforme : en application des dispositions de l'article 21 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre est anormalement basse car son montant TTC de 5 074 000 FCFA est inférieur au seuil minimum de 8 422 268 FCFA
HISA International	13 998 000	16 517 640	13 998 000	16 517 640	Non conforme : en application des dispositions de l'article 21 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre est anormalement élevée car le montant TTC de l'offre (16 517 640 FCFA) au seuil maximum de 11 394 833 FCFA
WATAM SA	4 751 560	5 606 841	4 751 560	5 606 841	Non conforme : en application des dispositions de l'article 21 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre est anormalement basse car son montant TTC de 5606 841 FCFA est inférieur au seuil minimum de 8 422 268 FCFA
CFAO-MOTORS	5 717 350	6 746 473	-	-	Conforme
HYCRA SERVICES SARL	8 450 000	9 917 000	8 450 000	9 917 000	Non conforme : pour n'avoir pas proposé de vélomoteurs avec porte bagages comme le demande le dossier.
Attributaire :	**MCI pour un montant TTC de neuf millions neuf cent quarante-sept mille quatre cent (9 947 400) francs CFA avec un délai de livraison de 45 jours**				

Ouverture des propositions technique et financière dans le cadre de la manifestation d'intérêt n°2018-0122/MINEFID/SG/DMP du 23/08/2018 pour le recrutement d'un consultant pour la réalisation d'une étude de préfaisabilité du pôle de croissance de l'Est (PCE) - Publication des résultats de la manifestation d'intérêt : RMP n°2411 du 28/09/2018 ;Financement : Budget de l'Etat, Gestion 2018;Date d'ouverture des propositions technique et financière: 18/10/2018;Sélection basée sur la qualification du consultant.

Consultant	Proposition technique	Observations
GROUPEMENT ESSOR ET SUD CONSEIL	Non qualifié	Non Conforme sur les points suivants : **Méthodologie** : - la Commission a noté que la méthodologie proposée par le Consultant n'est pas bien détaillée en ce sens qu'elle ne fait pas ressortir l'approche qui serait utilisée pour conduire l'étude ; -le secteur de tourisme qui est le principal secteur sur lequel doit s'appuyer ce pôle de croissance est relayé au second plan. **Personnel proposé** : - le chef de mission n'a pas une expérience pertinente en rapport avec la mission ;-l'expert en tourisme n'a pas une spécialisation en écotourisme et n'a pas une expérience pertinente dans le domaine en rapport avec la mission ; - le sociologue n'a pas fourni un diplôme de troisième cycle avec une spécialisation en sociologie du développement et n'a pas une expérience pertinente dans le domaine en rapport avec la mission
Attributaire	infructueux pour insuffisance de la proposition technique du consultant	

Demande de Prix N°2018-0140/MINEFID/SG/DMP du 19/09/2018 pour l'acquisition de matériels informatiques au profit de la DG-CMEF.
Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2018 - Référence de la publication de l'avis : Revue des Marchés Publics N°2408 du mardi 25/09/2018.
Nombre de concurrents : cinq (05) ; Date de dépouillement : 04/10/2018 ; Date de délibération : 04/10/2018.

Soumissionnaires	Montants lus (FCFA)		Montants corrigés (FCFA)		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
HCI	11 000 000	12 980 000	10 025 000	11 829 500	Conforme: Un rabais de 8,86% a été proposé et appliqué sur le montant initial de l'offre ce qui a entraîné une variation à la baisse du montant de l'offre.
ECAM	12 639 000	--	12 665 000	--	Conforme: Une erreur de calcul a été constatée au niveau du montant à l'item 2 (7 865 000 en lieu et place de 7 839 000), entrainant une variation à la hausse de 0,33% du montant.
All Equipements SARL	7 975 000	--	7 975 000	--	Non conforme: En application des dispositions de l'article 21 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre est anormalement basse car le montant HTVA de l'offre (7 975 000 FCFA) est inférieur à 9 514 411 CFA HTVA (seuil minimum).
SL.CGB Sarl	11 000 000	12 980 000	9 850 000	11 623 000	Conforme: Un rabais de 10,45% a été proposé et appliqué sur le montant initial de l'offre ce qui a entraîné une variation à la baisse du montant de l'offre.
DIACFA HIGH TECH	13 379 493	15 787 802	13 379 493	15 787 802	Non conforme: En application des dispositions de l'article 21 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre est anormalement élevée car le montant HTVA de l'offre (13 379 493 FCFA) est supérieur à 12 872 439 FCFA HTVA (seuil maximum).
Attributaire :	**SL.CGB Sarl** pour un montant hors TVA de neuf millions huit cent cinquante mille (9 850 000) francs CFA, soit un montant toutes taxes comprises de Onze millions six cent vingt-trois mille (11 623 000) francs CFA après une proposition d'un rabais de 10,45% sur le montant initial de l'offre. Le délai de livraison est de quarante cinq (45) jours.				

Demande de prix N°2018-147/MINEFID/SG/DMP du 03/10/2018 pour l'acquisition de consommables informatiques au profit de la Direction Générale des Douanes (DGD)
Financement : Budget de l'Etat, exercice 2018.
Référence et date de la publication de l'avis : Revue des Marchés Publics N°2416 du mardi 05 octobre 2018
Nombre de soumissionnaires : Dix (10) ; Date de dépouillement : 16/10/2018 ; Date de délibération : 16/10/2018

Résultats provisoires

Soumissionnaires	Montants lus (FCFA)		Montants corrigés(FCFA)		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
MONDIALE DISTRIBUTION COMMERCE GENERAL	28 975 000	_	28 975 000	–	**non conforme:** En application des dispositions de l'article 33 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre est anormalement basse car le montant TTC de l'offre est inférieur au seuil minimum qui est de 38 736 893 FCFA.
CONTACT GENERAL DU FASO	36 690 000	43 294 200	36 690 000	43 294 200	**conforme**
EZOH SARL	39 670 000	46 810 600	39 670 000	46 810 600	**conforme**
EOGSF SARL	28 230 000	33 311 400	28 230 000	33 311 400	**non conforme :** En application des dispositions de l'article 33 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre est anormalement basse car le montant TTC de l'offre est inférieur au seuil minimum qui est de 38 736 893 FCFA.
DUNAMIS SARL	33 890 000	39 990 200	33 890 000	39 990 200	**conforme**
WILL.COM SARL	39 550 000	46 669 000	39 550 000	46 669 000	**conforme**
YIENTELLA SARL	42 350 000	49 973 000	42 350 000	49 973 000	**conforme**
SODICOM SARL	37 630 000	_	37 630 000	_	**conforme**
INFORMATIC HOUSE	36 860 000	43 494 800	–	–	**non conforme:** pour avoir proposé un cable (ATP) au lieu d'un cable (STP) comme demandé dans le DAO.
SBPE SARL	26 275 000	31 004 500	26 275 000	31 004 500	**non conforme:** En application des dispositions de l'article 33 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre est anormalement basse car le montant TTC de l'offre est inférieur au seuil minimum qui est de 38 736 893 FCFA.
ATTRIBUTAIRE :	**DUNAMIS SARL** pour un montant HTVA de **Trente-trois millions huit cent quatre-vingt-dix mille (33 890 000) francs CFA** soit un **montant TTC de Trente-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix mille deux cents (39 990 200) francs CFA** avec un délai d'exécution de trente (30) jours.				

DEMANDE DE PRIX N°2018 -32/MFPTPS/SG/DMP du 18/09/2018 pour l'acquisition et installation de KITS solaires pour le compte du programme de modernisation de l'administration publique au profit de 3TD/TA du MJDHPC,
Financement : Fonds de soutien à la modernisation de l'Administration publique, **Publication :** Quotidien n°2408 du 25/09/2018,
Date de d'ouverture des offres : 05/10/2018, **Nombre de plis reçus** : un (01), Nombre de lots : **Lot unique**

Soumissionnaire	Montant lu en FCFA TTC	Montant corrigé en FCFA TTC	Observations
AFRICA NETWORK CONNEXION	**28 717 648**	**28 717 648**	**Non conforme La garantie de soumission est fournie mais non signée par la banque émettrice ; Hors enveloppe**
CONCLUSION : Infructueux pour insuffisance de crédits			

UNIVERSITE OUAGA I PR JOSEPH KI-ZERBO

Manifestation d'intérêt n°2018-015/MESRSI/SG/UO1-JKZ/P/PRM du 24 septembre 2018 relative au recrutement d'un cabinet ou d'un bureau pour les études architecturales et techniques pour la réalisation d'un amphithéâtre en préfabriqués modulables de 1000 places à l'Université Ouaga I Pr joseph KI-ZERBO, **Financement** : Budget de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO, Gestion 2018 ;
Publication : quotidien N°2407 du 24/09/2018, **Date de dépouillement** : 8/10/2018 ; **Date de délibération** : 8/10/2018 ; **Nombre de pl**is : 09

N°	Nom du Candidat	Pays d'origine	Lettre de manifestation d'intérêt	Le domaine des activités du candidat	le nombre d'années d'expérience	les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues	Commentaires
1.	BNETD	Côte d'Ivoire	F	Conforme	40 ans	20	Retenu
2.	Agence CARURE SARL	Burkina	F	Conforme	13 ans	14	Retenu
3.	HARMONY SARL		F	Conforme	05 ans	24	Retenu
4.	Agence PERSPECTIVE SARL	Burkina	F	Conforme	09 ans	14	Retenu
5.	Archi Art Concept	Burkina	NF	Conforme	11 ans	00	Non retenu
6.	AGORA BURKINA SARL	Burkina	F	Conforme	05 ans	09	Non retenu
7.	SMAL INTERNATIONAL	Burkina	F	Conforme	01 ans	04	Non retenu
8.	Groupement LE BATISSEUR DU BEAU SARL-Memo Sarl	Burkina	F	Conforme	08 ans	45	Retenu
9.	Groupement ARDI-ACERD	Burkina	F	Conforme	13 ans	84	Retenu

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

Rectificatif **Rectificatif du Quotidien n°2431 – Vendredi 26 octobre 2018, page 9 portant sur l'absence du timbre**

DEMANDE DE PRIX N°2018-33/MFPTPS/SG/DMP du 04/10/20 18 pour l'acquisition de matériel de sonorisation au profit du Médiateur du Faso. Financement : Fonds de soutien à la modernisation de l'Administration publique.

Publication : Quotidien N°2421 du 12/10/2018. Date de d'ouverture des offres : 23/10/2018. Nombre de plis reçus : huit (08). Lot unique

Soumissionnaires	Montant lu en FCFA Hors TVA	Montant corrigé en FCFA Hors TVA	Montant lu en FCFA TTC	Montant corrigé en FCFA TTC	Observations
DELTA TECHNOLOGIE SARL	**-**	**14 835 000**	17 505 300	**17 505 300**	**Conforme**
AZ NEW CHALLENGE	5 882 000	**5 882 000**	**-**	**6 940 760**	**Non conforme :** Absence de délai de livraison ; Offre anormalement basse : le montant des offres acceptables est compris selon l'application du critère de l'offre anormalement basse ou élevée entre 15 337 571 FCFA et 20 750 831 F CFA TTC.
GROUPE SAINT MATHIAS (GSM) SARL	12 733 400	**12 733 400**	15 025 412	**15 025 412**	**Offre technique conforme** Offre anormalement basse : le montant des offres acceptables est compris selon l'application du critère de l'offre anormalement basse ou élevée entre 15 337 571 FCFA et 20 750 831 F CFA TTC.
SONERCO SARL	12 215 000	**12 215 000**	14 413 700	**14 413 700**	**Non conforme** Absence de spécifications techniques dans l'offre technique ; Offre anormalement basse : le montant des offres acceptables est compris selon l'application du critère de l'offre anormalement basse ou élevée entre 15 337 571 FCFA et 20 750 831 F CFA TTC.
UBS SARL	7 600 000	**7 600 000**	8 968 000	**8 968 000**	**Offre technique conforme** Offre anormalement basse : le montant des offres acceptables est compris selon l'application du critère de l'offre anormalement basse ou élevée entre 15 337 571 FCFA et 20 750 831 F CFA TTC.
MOPHIS CONSULTING INTERNATIONAL SARL (MCI)	13 220 000	**13 220 000**	15 599 000	**15 599 600**	**Conforme** **Erreur de calcul au niveau du montant de la TVA : 13 220 000x18%=2 379 600 au lieu de 2 379 000.**
SOCIETE TANSOABA MIEMA & FILS SARL (STKF)	11 190 000	**11 190 000**	-	**13 204 200**	**Offre technique conforme** Offre anormalement basse : le montant des offres acceptables est compris selon l'application du critère de l'offre anormalement basse ou élevée entre 15 337 571 FCFA et 20 750 831 F CFA TTC.
WEND Willy Business Center	13 830 000	**13 830 000**	-	**-**	**Non conforme** Absence de marque et de référence du modèle du mixeur dans les prescriptions techniques et dans le catalogue ; Item 3 : Absence de marque et de modèle dans les prescriptions techniques ; Item 4 : Absence de marque et de modèle dans les prescriptions techniques ; Absence de choix sur les références au niveau du catalogue (XP 7000 ; XP 5000 ; XP 3500 ; XP 1000) Catalogues en anglais.

Attributaire :
MOPHIS CONSULTING INTERNATIONAL SARL (MCI) pour un montant de quinze millions cinq cent quatre-vingt-dix-neuf mille six cents (15 599 600) F CFA TTC avec un délai de livraison de quarante-cinq (45) jours.

MINISTERE DE LA JEUNESSE, DE LA FORMATION ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLES

Demande prix N°2018-001/MJFIP/SG/CEFPO du 01/10/2018 pour l'acquisition de matière d'œuvre au profit du Centre d'Evaluation et de Formation Professionnelle de Ouagadougou - Référence et date de la publication de l'avis : Revue des marchés publics N° 2415 du 04 octobre 2018 ; Financement : Budget du CEFPO, exercice 2018 ; Référence de la convocation de la Commission d'attribution des marchés : Lettre N°2018-081/MJFIP/SG/CEFPO du 11 octobre 2018 ; Date de dépouillement : 16/10/2018 ; Date de délibération : 16/10/2018 ; Nombre de plis reçus : trois (03)

Soumissionnaires	Montant en F CFA HT				Montant en F CFA TTC				Observations
	Montant lu en F CFA HT		Montant corrigé en F CFA HT		Montant lu en F CFA TTC		Montant corrigé en F CFA TTC		
	Minimum	maximum	Minimum	maximum	Minimum	maximum	Minimum	maximum	
Lot unique									
E.O.A.F	16.813.000	27.000.000	16 657 705	26 718 755			-	-	Conforme Hors enveloppe
EZOF	14 288 714	22 709 587	14 272 413	22 569 931	16.860.683	26.797.313	16 841 447	26 632 519	Conforme Hors enveloppe
S.T.K.W.S Sarl	11.408.175	19.905.105	11 403 175	19 895 125			-	-	Conforme
Attributaire :	**Lot unique**: à **STKWS SARL** pour un montant minimum **hors TVA de onze millions quatre cent trois mille cent soixante quinze (11 403 175) francs CFA** et un montant maximum **hors TVA de dix neuf millions huit cent quatre vingt quinze mille cent vingt cinq (19 895 125) F CFA** avec un délai d'exécution de **quatorze (14)** jours pour chaque ordre de commande;								

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DES AMENAGEMENTS HYDRAULIQUES

Demande de prix N°2018-018f/MAAH/SG/DMP du 20/06/2018 pour l'acquisition de motos au profit du Programme de Développement de la Petite Irrigation Villageoise(PPIV) - Financement Budget de l'Etat - Exercice 2018 - Date de publication de l'avis : Quotidien des marchés publics N°2300 du 26 avril 2018 - Date d'ouverture des plis : 07/05/2018 - Nombre de plis reçus : quatre (04) - Nombre de lot: unique

Soumissionnaires	Montant lu en FCFA		Montant corrigé en FCFA		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
IND Move	18 900 000	22 302 000	18 900 000	22 302 000	**Non Conforme** (Attestation de réussite du 3ème ouvrier non valide ; contradiction entre les spécifications techniques et le prospectus sur le type de béquille à fournir : absence de précision au niveau des caractéristiques proposées).
HYCRA Services	10 815 000	12 761 700	10 815 000	12 761 700	**Non Conforme** (attestation de fin de formation en apprentissage non conforme jointe en lieu et place du diplôme de CAP en mécanique demandé : non qualifié pour le service après -vente)
WATAM SA	20 685 000	24 408 300	20 685 000	24 408 300	**Conforme**
OMA SENISOT SA	24 990 000	29 488 200	24 990 000	29 488 200	**Conforme**
Attributaire	**WATAM SA** pour un montant de vingt millions six cent quatre-vingt-cinq mille (20 685 000) FCFA HTVA soit un montant de vingt-quatre millions quatre cent huit mille trois cents (24 408 300) FCFA TTC un délai d'exécution de soixante (60) jours				

Demande de Prix : n°2018-050f/MAAH/SG/DMP du 18/09/2018 pour la couverture médiatique dans le cadre de diverses activités au profit du Programme de Lutte - Contre les Fléaux (FLCF). Publication de l'Avis : Quotidien des Marchés Publics QMP N°2407 du 24/09/2017
Date de dépouillement : 04 octobre 2018 - Nombre de soumissionnaires : Quatre (04) Nombre de lots : unique

N°	Soumissionnaires	MONTANT LU EN FCFA HTVA		MONTANT LU EN FCFA TTC		MONTANT CORRIGE EN FCFA HTVA		MONTANT CORRIGE EN FCFA TTC		Observations
		Mini	Maxi	Mini	Maxi	Mini	Maxi	Mini	Maxi	
1	JL INTER ACTIV	-	-	43 012 055		-	-	-	-	Non conforme (Non-respect du cadre de devis et aucune prescription technique proposée
2	BCS SARL	37 100 000	67 100 000	43 778 000	79 178 000	37 100 000	**72 500 000**	43 778 000	**85 550 000**	Non conforme (Hors enveloppe erreur de calcul au montant maximum HTVA et TTC)
3	OMEGA VISION /TAM TAM GROUPE PRESSE	-	-	24 544 000	44 722 000	-	-	24 544 000	44 722 000	Conforme
4	Creuset pour Actions en Communication (CRAC)	-	-	20 709 000	40 120 000	-	-	20 709 000	40 120 000	Conforme

ATTRIBUTAIRE : CRAC pour un montant **minimum** de **vingt millions sept cent neuf mille (20 709 000) F CFA TTC et** un montant **maximum de quarante millions cent vingt mille (40 120 000) F CFA TTC** avec un **délai d'exécution** de **quinze (15) jours** par **ordre de commande.**

DEMANDE DE PRIX : Demande de Prix N°2018-051f/MAAH/SG/DMP du 18 septembre 2018 pour le recrutement d'une agence chargée de la couverture médiatique dans le cadre de diverses activités au profit du Programme d'Intensification de la Production Agricole (PIPA) - Financement :Budget de l'Etat-Exercice 2018 - Publication de l'Avis : Quotidien des Marchés Publics N°2407 du lundi 24 septembre 2018 - Date de dépouillement : 04 octobre 2018 - Nombre de plis : trois (03) - Nombre de lots :
Lot unique : Recrutement d'une agence chargée de la couverture médiatique

Soumissionnaires	Montant en F CFA				Observations
	Montants lus		Montants corrigés		
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
BCS SARL	Mini : 21 000 000 Maxi : 24 780 000	Mini : 47 000 000 Maxi : 55 460 000	Mini : 21 000 000 Maxi : 24 780 000	Mini : 47 000 000 Maxi : 55 460 000	Non classé (Offre hors enveloppe)
GROUPEMENT OMEGA VISION/TAM-TAM	-	Mini : 15 009 600 Maxi : 39 730 600	-	Mini : 15 009 600 Maxi : 39 730 600	Conforme 1er
CRAC	-	Mini : 19 765 000 Maxi : 46 020 000	-	Mini : 19 765 000 Maxi : 46 020 000	Conforme 2ème
ATTRIBUTAIRE	GROUPEMENT OMEGA VISION/TAM-TAM pour un montant minimum de douze millions sept cent vingt mille (12 720 000) F CFA HTVA et un montant maximum de trente-trois millions six cent soixante-dix mille (33 670 000) F CFA HTVA soit un montant minimum de quinze millions neuf mille six cents (15 009 600) F CFA TTC et un montant maximum de trente-neuf millions sept cent trente mille six cents (39 730 600) F CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours pour chaque ordre de commande.				

Demande de prix: N°2018 049f/MAAH/SG/ DMP du 12/09/2018 pour l'acquisition de matériel et mobilier de bureau au profit du projet GCP/BKF/054/LDF - Financement : Budget de l'Etat Exercice 2018 - Publication de l'Avis: Quotidien des marchés publics N°2359 du mercredi 18 juillet 2018 - Date de dépouillement: 04 octobre 2018 - Nombre de soumissionnaires : Douze (12) - Nombre de lot : deux (02)

Résultats provisoires

Lot 1 : Acquisition de matériel de bureau au profit du projet GCP/BKF/054/LDF					
Soumissionnaires	**Montants lus**		**Montants corrigés**		**Observations**
	Hors TVA	**TTC**	**Hors TVA**	**TTC**	
SKO-SERVICES	8 895 000	10 496 100	8 895 000	10 496 100	offre anormalement basse en application des dispositions du point 21.6 du DPDPX Non conforme
DYNAMIK TRADING SARL	11 100 000	-	11 100 000	-	Conforme
SDI SARL	5 200 000	6 136 000	5 200 000	6 136 000	offre anormalement basse en application des dispositions du point 21.6 du DPDPX Non conforme
ECAM	16 100 000	-	16 100 000	-	Hors enveloppe
TIENSO CDR	13 350 000	15 753 000	13 350 000	15 753 000	Conforme
SO GE KA	5 500 000	6 490 000	5 500 000	6 490 000	offre anormalement basse en application des dispositions du point 21.6 du DPDPX Non conforme
EKL	21 000 000	24 780 000	21 000 000	24 780 000	Non conforme Hors enveloppe
Attributaire	**DYNAMIK TRADING Sarl** pour un montant de Onze Millions Cent Mille (11 100 000) FCFA HTVA avec un délai de livraison de 30 jours ;				

DEMANDE DE PRIX : Demande de prix n° 2018-054f/MAAH/SG/DMP du 18 septembre 2018 pour l'acquisition de vaccins inactive contre la maladie de new Castle et déparasitant dans le cadre du Projet I Du Programme De Renforcement De La Résilience à L'insécurité Alimentaire Et Nutritionnelle Au Sahel (P2RS) - Financement :Accord de DON FAD N°2100155028526 du 09 Janvier 2015 - Publication de l'Avis :Quotidien des Marchés Publics N°2407 du lundi 24 septembre 2018 - Date de dépouillement : 04 octobre 2018 - Nombre de plis :Un (01) - Nombre de lots :Lot unique : Acquisition de vaccins inactive contre la maladie de new Castle et déparasitant

Soumissionnaires	Montant en F CFA				Observations
	Montants lus		Montants corrigés		
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
FASO PLANTES	48 062 500	-	48 062 500	-	Non classé (Offre hors enveloppe)
ATTRIBUTAIRE	INFRUCTUEUX POUR OFFRE HORS ENVELOPPE				

SOCIETE NATIONALE DES POSTES

Manifestation d'interet portant preselection d'un bureau d'etude pour la realisation d'une etude de faisabilite assortie d'un business plan pour la mise en place d'une compagnie de transport en commun interubain au burkina faso AU PROFIT DE LA SONAPOST. Financement : budget SONAPOST - Gestion 2018 - Dépouillement : jeudi 27 septembre 2018 - Date de publication : jeudi 13 septembre 2018 RMP N°2400

CABINETS	**LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET**	**REFERENCES SIMILAIRES EXECUTEES**	**OBSERVATIONS**	**CLASSEMENT**
SISDEV SARL BURKINA FASO	FC	10	Retenu	2ème
CABINET JUDICOME	FC	02	Non retenu : Les autres références similaires n'ont pas été prises en compte pour absence d'une des pièces : soit le marché, soit l'attestation de bonne fin d'exécution	-
CAERD SARL	FC	08	Retenu	3ème
BIEM SARL	FC	05	Retenu	6ème
ADERC	FC	01	Non Retenu	-
CABINET FIDEXCO SA	FC	01	Non Retenu: références portant sur des travaux de commissariat aux comptes.	-
2 EC INGENIEURS CONSEILS	FC	13	Retenu	1er
GROUPEMENT DEMBS ASSOCIATES ET CABINET ACI/D SA	FC	07	Retenu	4ème ex-aequo
CONSORTIUM DE CONSULTANTS TRALASSI FINANCE ET IMCG	FC	07	Retenu	4ème

Les six (06) premiers bureaux d'études retenus pour la suite de la procédure tel qu'exigé dans les critères de sélection de la manifestation d'intérêt sont :

CABINETS	**CLASSEMENT**
2 EC INGENIEURS CONSEILS	1er
SISDEV SARL BURKINA FASO	2ème
CAERD SARL	3ème
CONSORTIUM DE CONSULTANTS TRALASSI FINANCE ET IMCG	4ème
GROUPEMENT DEMBS ASSOCIATES ET CABINET ACI/D SA	4ème ex-aequo
BIEM SARL	6ème

RESULTATS PROVISOIRES

DES REGIONS

REGION DU CENTRE NORD

DEMANDE DE PRIX N°2018 -001/RCNR/CR/SG/PRM du 06/08/2018 pour l'acquisition et l'installation d'un groupe électrogène au profit du Conseil Régional du Centre Nord - Financement : Budget du Conseil Régional du Centre Nord - Gestion 2018 - Publication de l'avis : Revue des Marchés Publics N°2399 du Lundi 12 septembre 2 018 - Date de dépouillement : Lundi 24 septembre 2018
Nombre de plis reçus : 02 Date de délibération : Lundi 24 septembre 2018

Lot Unique: Acquisition et installation d'un groupe électrogène au profit du Conseil Régional du Centre Nord

Soumissionnaires	Montant lu publiquement FCFA		Montant corrigé FCFA		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
SO.T.E.E.MA SARL	14 800 000	17 464 000	14 800 000	17 464 000	Offre Conforme
CFAO MOTORS	13 285 805	15 677 250	13 285 805	15 677 250	Offre Conforme
Attributaire :	**CFAO MOTORS** pour un montant toutes taxes comprises de : Quinze millions six cent soixante-dix-sept mille deux cent cinquante (15 677 250) Francs CFA pour un délai d'exécution de Quarante cinq (45) jours.				

REGION DU CENTRE-SUD

Appel d'offres n°2018– 002/RCSD/PBZG/CSPN/M du 04/09/2018 pour l'acquisition et livraison sur sites de vivres pour les cantines scolaires au profit des écoles primaires de la commune de Saponé, publié dans la revue « quotidien » des marchés publics sous le n° 2397 du lundi 10 septembre 2018. Date de dépouillement : 09 octobre 2018 - Date de Délibération : 15 octobre 2018 - Financement : *BUDGET COMMUNAL* / TRANSFERT MENA*, GESTION 2018* - Publication de l'avis : Revue des Marchés Publics n° 2360 du jeudi 19 juillet 2018

Lot 1 : acquisition et livraison sur sites de deux mille deux cent soixante-huit (2 268) sacs de riz de 50 kg chacun au profit des cinquante-une écoles primaires de la commune de Saponé

Soumissionnaires	*Montant de l'offre lue en F CFA*		*Montant de l'offre corrigée en F CFA*		Rang	Observation
	HT	*TTC*	*HT*	*TTC*		
EGTTF	50 236 200					Non Conforme, absence d'échantillon
2GS	38 726 100	38 838 366			3ème	Conforme
GRENIER DU BURKINA SARL	42 955 920				6ème	Conforme,
OUEDRAOGO D « ENTREPRISE VENTEX »	40 415 760	40 548 438			4ème	conforme
TIKWENDE SERVICE SARL	42 695 100	42 827 778			5ème	Conforme
EKDF	31 411 800		**31 185 000**		1er	Conforme, item 1 prix unitaire 13 400F au lieu de 13 500F montant en lettre sur BPU correspond 13 400F
SAHEL SERVICE	31 408 500				2ème	Conforme
Attributaire :	EKDF pour un montant de : trente-un millions cent quatre-vingt-cinq mille (**31 185 000**) francs CFA HT avec un délai d'exécution de **quarante-cinq (45) jours.**					

Lot 2 : acquisition et livraison sur sites de cinq cent dix-sept (517) sacs de haricot (niebe) de 50 kg chacun et de six cent trente-six (636) bidons d'huile végétale enrichie en vitamine « A » de 20 litres chacun au profit des cinquante-une écoles primaires de la commune de Saponé

Soumissionnaires	*Montant de l'offre lue en F CFA*		*Montant de l'offre corrigée en F CFA*		Rang	Observation
	HT	*TTC*	*HT*	*TTC*		
GRENIER DU FASO SARL	18 117 980	19 891 275			3ème	Conforme
TIKWENDE SERVICE SARL	21 238 705	23 172 752			4ème	Conforme
EKDF	17 882 990		17 568 170		1er	Conforme, erreur prix unitaire item 1 montant 15 005F au lieu de 15 500F montant en lettre sur BPU correspond 15 005F
SAHEL SERVICE	17 750 900		18 260 400		2ème	Conforme, erreur de sommation
Attributaire :	EKDF pour un montant de : **dix-sept millions cinq cent soixante-huit mille cent soixante-dix** (**17 568 170**) francs CFA HT avec un délai d'exécution de **quarante-cinq (45) jours..**					

REGION DU CENTRE

APPEL D'OFFRES N°2018 -10/CO/M/DCP : Travaux d'entretien de routes en terre dans la commune de Ouagadougou
Financement : Budget de la Commune de Ouagadougou, gestion 2018. Date de délibération : 16/10/2018

Lot 1 : Travaux d'entretien de routes en terre dans la commune de Ouagadougou

N°	Soumissionnaires	Conformité technique	Montants lus publiquement en F CFA TTC	Montants corrigés en F CFA TTC	Rang	Observations
01	**Groupement G.T.P.C /EKS SA**	Conforme	Min : 87 019 100 Max : 115 976 300	Min : 87 019 100 Max : 115 976 300	3ème	Conforme : Offre technique : RAS Offre financière : RAS
02	**MONDIAL TRANSCO SARL**	Conforme	Min : 82 242 460 Max : 109 627 900	Min : 82 242 460 Max : 109 627 900	2ème	Conforme : Offre technique : RAS Offre financière : RAS
03	**EGF SARL**	Offre rejetée pour avoir adressé sa lettre de soumission au directeur de la commande publique au lieu du Maire de la Commune de Ouagadougou	Min: 81 797 600 Max: 109 043 800	-	-	Offre rejetée pour avoir adressé sa lettre de soumission au directeur de la commande publique au lieu du Maire de la Commune de Ouagadougou
04	**EGC-BGC**	Insuffisance de marchés similaires (01 seul marché similaire conforme fourni au lieu de 02 exigés)	Min: 81 79 514 300 Max: 105 993 500	-	-	Offre écartée pour insuffisance de marchés similaires (01 seul marché similaire conforme fourni au lieu de 02 exigés)
05	**ETC**	Conforme pour un lot (1 ou 2)	Min: 78 322 500 Max: 104 489 000	Min: 78 322 500 Max: 104 489 000	1er	Conforme : Offre technique : RAS Offre financière : RAS
06	**EBTM SARL**	Conforme	Min: 67 684 800 Max: 90 069 400	Min: 67 684 800 Max: 90 069 400	-	Offre déclarée anormalement basse conformément à l'IC 17.6
ATTRIBUTAIRE		**MONDIAL TRANSCO SARL pour un montant minimum de quatre vingt deux millions deux cent quarante deux mille quatre cent soixante (82 242 460) F CFA TTC soit cent neuf millions six cent vingt sept mille neuf cent (109 627 900) F CFA TTC, avec un délai d'exécution de trente (30) jours pour chaque commande**				

Lot 2 : Travaux d'entretien de routes en terre dans la commune de Ouagadougou

N°	Soumissionnaires	Conformité technique	Montants lus publiquement en F CFA	Montants corrigés en F CFA	Rang	Observations
01	**MONDIAL TRANSCO SARL**	Conforme	Min : 85 356 480 Max : 113 774 420	Min : 85 356 480 Max : 113 774 420	2ème	Conforme : Offre technique : RAS Offre financière : RAS
02	**EGF SARL**	Offre rejetée pour avoir adressé sa lettre de soumission au directeur de la commande publique au lieu du Maire de la Commune de Ouagadougou	Min: 86 930 600 Max: 115 061 800	-	-	Offre rejetée pour avoir adressé sa lettre de soumission au directeur de la commande publique au lieu du Maire de la Commune de Ouagadougou
03	**EGC-BGC**	Non conforme : insuffisance de marchés similaires (01 seul marché similaire conforme fourni au lieu de 02 exigés)	Min: 83 452 550 Max: 111 185 500	-	-	Offre écartée insuffisance de marchés similaires (01 seul marché similaire conforme fourni au lieu de 02 exigés)
04	**ETC**	Conforme pour un lot (1 ou 2)	Min: 83 079 375 Max: 110 241 500	Min: 83 079 375 Max: 110 241 500	1er	Conforme : Offre technique : RAS Offre financière : RAS
05	**EBTM SARL**	Conforme	Min: 70 915 050 Max: 94 258 400	Min: 70 915 050 Max: 94 258 400	-	Offre déclarée anormalement basse conformément à l'IC 17.6
ATTRIBUTAIRE		**ETC pour un montant minimum de quatre vingt trois millions soixante dix neuf mille trois cent soixante quinze (83 079 375) F CFA TTC soit cent dix millions deux cent quarante un mille cinq cent (110 241 500) F CFA TTC, avec un délai d'exécution de trente (30) jours pour chaque commande**				

Appel d'offres N°2018 -09/CO/M/DCP : Travaux de réhabilitation et d'achèvement d'infrastructures de la commune de Ouagadougou
Financement : Budget de la Commune de Ouagadougou, gestion 2018. Date de délibération : 16/10/2018

Lot 1 : Travaux de réhabilitation des bâtiments pédagogiques de l'école Cissin nord

N°	Soumissionnaires	Conformité technique	Montants lus publiquement en F CFA	Montants corrigés en F CFA	Rang	Observations
01	**EKK**	Conforme	37 204 171 TTC	40 693 939 TTC	-	Offre déclarée anormalement élevée conformément à l'IC 17.6
02	**SUPER BAT SARL**	Conforme	34 029 320 TTC	34 029 320 TTC	1er	Conforme : Offre technique : RAS Offre financière : RAS
03	**GROUPEMENT GTI/ECODI**	Conforme	28 010 815 TTC	27 725 510 TTC	-	Offre déclarée anormalement basse conformément à l'IC 17.6
04	**GROUPEMENT EBATIS SARL/KOYA REGIE SARL**	Absence de ligne de crédit	32 591 408 TTC	-	-	Offre écartée pour absence de ligne de crédit
05	**EGT**	-Non-respect du formulaire du CV exigé dans le DAO (absence de précision des années d'exécution	30 041 631 TTC	-	-	Offre écartée pour : -Non-respect du formulaire du CV exigé dans le DAO (absence de

		de chaque expérience) -Insuffisance de nombre de camion benne (02 proposés au lieu de 03 exigés) -Absence des véhicules de liaisons				précision des années d'exécution de chaque expérience) -Insuffisance de nombre de camion benne (02 proposés au lieu de 03 exigés) -Absence des véhicules de liaisons
06	**COBATMO**	Conforme	28 738 833 TTC	28 427 667 TTC	-	Offre déclarée anormalement basse conformément à l'IC 17.6
07	**DTS SARL**	Conforme	42 035 034 TTC	42 035 034 TTC	-	Offre déclarée anormalement élevée conformément à l'IC 17.6
ATTRIBUTAIRE		**SUPER BAT SARL pour un montant de trente quatre millions vingt neuf mille trois cent vingt (34 029 320) F CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours**				

Lot 2 : Travaux d'achèvement d'une salle de classe à l'école Dagnongo "c" et de réhabilitation des bâtiments de l'école Nazemsse "A"

N°	Soumissionnaires	Conformité technique	Montants lus publiquement en F CFA	Montants corrigés en F CFA	Rang	Observations
01	**SUPER BAT SARL**	Conforme	15 602 644 TTC	15 602 644 TTC	1er	Conforme : Offre technique : RAS Offre financière : RAS
02	**EGT**	-Non-respect du formulaire du CV exigé dans le DAO (absence de précision des années d'exécution de chaque expérience) -Insuffisance de nombre de camion benne (02 proposés au lieu de 03 exigés)	11 508 050 TTC	-	-	Offre écartée pour : -Non-respect du formulaire du CV exigé dans le DAO (absence de précision des années d'exécution de chaque expérience) -Insuffisance de nombre de camion benne (02 proposés au lieu de 03 exigés)
03	**BAARA KANOU**	Conforme	10 404 992 HTVA	10 404 992 HTVA 12 277 891 TTC	-	Offre déclarée anormalement basse conformément à l'IC 17.6
04	**ZSK**	Conforme	16 732 985 HTVA	16 732 985 HTVA Soit 19 744 922 TTC	-	Offre déclarée anormalement élevée conformément à l'IC 17.6
05	**B&Y SA**	Conforme	13 264 040 HTVA	13 264 040 HTVA soit 15 651 567 TTC	2ème	Conforme : Offre technique : RAS Offre financière : RAS
ATTRIBUTAIRE		**SUPER BAT SARL pour un montant de quinze millions six cent deux mille six cent quarante quatre (15 602 644) F CFA TTC avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours**				

Lot 3 : Travaux de réhabilitation des bâtiments de l'école "B"

N°	Soumissionnaires	Conformité technique	Montants lus publiquement en F CFA	Montants corrigés en F CFA	Rang	Observations
01	**GTC**	Conforme	12 229 985 TTC	12 460 059 TTC	1er	Conforme : Offre technique : RAS Offre financière : - Erreur de calcul aux points 2.1 à 2.5 (béton armé maçonnerie A) - Erreur de calcul aux points 2.1 à 2.3 (béton armé maçonnerie A) Soit une variation de 1,77%
02	**AZ CONSULT**	Conforme	22 240 628 TTC	22 240 628 TTC	-	Offre déclarée anormalement élevée conformément à l'IC 17.6
03	**TCU**	absence de marchés similaires et le non-respect du formulaire du CV exigé dans le DAO	12 266 812 TTC	-	-	Offre écartée pour absence de marchés similaires et le non-respect du formulaire du CV exigé dans le DAO
04	**ZIDA MAHAMADI**	CV des techniciens non conformes (absence des signatures des titulaires)	14 662 616 TTC	-	-	Offre écartée pour CV des techniciens non conformes (absence des signatures des titulaires)
ATTRIBUTAIRE		**GTC pour un montant de douze millions quatre cent soixante mille cinquante-neuf (12 460 059) F CFA TTC avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours**				

Lot 4 : Travaux de réhabilitation des bâtiments de l'école Pissy "A"

N°	Soumissionnaires	Conformité technique	Montants lus publiquement en F CFA	Montants corrigés en F CFA	Rang	Observations
01	**GTC**	Conforme	26 009 625 TTC	26 009 625 TTC	2ème	Conforme : Offre technique : RAS Offre financière : RAS
02	**EKK**	Conforme	31 994 938 TTC	31 312 427 TTC	7ème	Conforme : Offre technique : RAS Offre financière : Erreur de quantité au point II.2.4 (bâton armé) Soit une variation de 2,13%
03	**SUPER BAT SARL**	Conforme	26 615 830 TTC	26 615 830 TTC	5ème	Conforme : Offre technique : RAS Offre financière : RAS
04	**GROUPEMENT GTI/ECODI**	Conforme	21 000 664 TTC	21 000 664 TTC	-	Offre déclarée anormalement basse conformément à l'IC 17.6

05	**GROUPEMENT EBATIS SARL/KOYA REGIE SARL**	Absence de ligne de crédit	25 623 612 TTC	-	-	Offre écartée pour absence de ligne de crédit
06	**GTPC**	Conforme	26 377 927 TTC	26 377 927 TTC	4ème	Conforme : Offre technique : RAS Offre financière : RAS
07	**EGT**	-Non-respect du formulaire du CV exigé dans le DAO (absence de précision des années d'exécution de chaque expérience) -Insuffisance de nombre de camion benne (02 proposés au lieu de 03 exigés)	21 651 256 TTC	-	-	Offre écartée pour : -Non-respect du formulaire du CV exigé dans le DAO (absence de précision des années d'exécution de chaque expérience) -Insuffisance de nombre de camion benne (02 proposés au lieu de 03 exigés)
08	**CONSENSUS BTP**	Absence de ligne de crédit	24 107 866 TTC		-	Offre écartée pour : Absence de ligne de crédit
09	**IVALOR INTERNATIONAL**	Conforme	24 264 797 TTC	24 264 779 TTC	1er	Conforme : Offre technique : RAS Offre financière : RAS
10	**RELWENDE SERVICE**	-Non-respect du formulaire du CV exigé dans le DAO (absence de précision des années d'exécution de chaque expérience) -Absence du CV et copie de la CNIB du conducteur des travaux -Absence de mise en disposition des camions et véhicules de liaison	23 348 580 HTVA		-	Offre écartée pour : -Non-respect du formulaire du CV exigé dans le DAO (absence de précision des années d'exécution de chaque expérience) -Absence du CV et copie de la CNIB du conducteur des travaux -Absence de mise en disposition des camions et véhicules de liaison
11	**E.I. B. SARL**	Conforme	26 755 432 TTC	26 755 432 TTC	6ème	Conforme : Offre technique : RAS Offre financière : RAS
12	**GROUPEMENT TALENTYS/ INTERFACE**	Conforme	26 281 884 TTC	26 281 884 TTC	3ème	Conforme : Offre technique : RAS Offre financière : RAS
ATTRIBUTAIRE		**IVALOR INTERNATIONAL pour un montant de vingt quatre millions deux cent soixante quatre mille sept cent quatre vingt dix sept (24 264 797) F CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours**				

Lot 5 : Travaux de Réhabilitation de bâtiments de l'école Lagem-Taaba

N°	Soumissionnaires	Conformité technique	Montants lus publiquement en F CFA	Montants corrigés en F CFA	Rang	Observations
01	**AZ CONSULT**	Conforme	20 692 161 TTC	20 692 161 TTC	-	Offre déclarée anormalement élevée conformément à l'IC 17.6
02	**GTPC**	Conforme	13 295 033 TTC	13 531 033 TTC	1er	Conforme : Offre technique : RAS Offre financière : Erreur de quantité au poste 6.4 Soit une variation de 1,77%
03	**TCU**	Absence de marchés similaires et le non-respect du formulaire du CV exigé dans le DAO	13 126 079 TTC	-	-	Offre écartée pour absence de marchés similaires et pour non-respect du formulaire du CV exigé dans le DAO
04	**NEW AFRIQUE**	Conforme	12 479 190 HTVA	12 479 190 HTVA 14 726 152 TTC	3ème	Conforme : Offre technique : RAS Offre financière : RAS
05	**BAARA KANOU**	Conforme	8 778 460 HTVA	8 778 460 HTVA 10 358 583 TTC	-	Offre déclarée anormalement basse conformément à l'IC 17.6
06	**E.I. B. SARL**	Conforme	13 880 718 TTC	13 880 718 TTC	2ème	Conforme : Offre technique : RAS Offre financière : RAS
07	**ECNTEC**	Conforme	12 553 840 HTVA	12 553 840 HTVA 14 813 531 TTC	4ème	Conforme : Offre technique : RAS Offre financière : RAS
ATTRIBUTAIRE		**GTPC pour un montant de treize millions cinq cent trente un mille trente-trois (13 531 033) F CFA TTC avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours**				

Lot 6 : Travaux de réhabilitation des bâtiments du Centre Médical de TAMPOUY au secteur 16 (Ex-sect.20) de l'Arrondissement n°03

N°	Soumissionnaires	Conformité technique	Montants lus publiquement en F CFA	Montants corrigés en F CFA	Rang	Observations
01	**GTC**	Conforme	21 058 240 TTC	21 058 240 TTC	-	Offre déclarée anormalement élevée conformément à l'IC 17.6
02	**EKK**	Conforme	16 331 046 TTC	23 245 457 TTC	-	Offre déclarée anormalement élevée conformément à l'IC 17.6 Omission du poste VI : charpente couverture
03	**AZ CONSULT**	Conforme	23 245 457 TTC	11 096 202 TTC	-	Offre déclarée anormalement élevée conformément à l'IC 17.6

04	**GROUPEMENT GTI/ECODI**	Conforme	11 096 202 TTC	11 096 202 TTC	-	Offre déclarée anormalement basse conformément à l'IC 17.6
05	**GTPC**	Conforme	13 901 185 TTC	13 040 156 TTC	2ème	Conforme : Offre technique : RAS Offre financière : RAS
06	**COBATMO**	Conforme	12 860 914 TTC	13 040 156 TTC	1er	Conforme : Offre technique : RAS Offre financière : -Erreur de quantité au poste 2.8 de II -Erreur de sommation au total 2 Soit une variation de 1,39%
07	**NEW AFRIQUE**	Conforme	12 568 465 HTVA	12 568 465 HTVA 14 830 789 TTC	4ème	Conforme : Offre technique : RAS Offre financière : RAS
08	**DTS SARL**	Conforme	16 538 597 TTC	16 538 397 TTC	6ème	Conforme : Offre technique : RAS Offre financière : RAS
09	**ECBTP**	Conforme	19 319 905 HTVA	19 319 905 HTVA 22 797 489 TTC	-	Offre déclarée anormalement élevée conformément à l'IC 17.6
10	**RELWENDE SERVICE**	-Non-respect du formulaire du CV exigé dans le DAO (absence de précision des années d'exécution de chaque expérience) -Absence du CV et copie de la CNIB du conducteur des travaux -Absence de mise en disposition des camions et véhicules de liaison	14 626 185 HTVA	-	-	Offre écartée pour : -Non-respect du formulaire du CV exigé dans le DAO (absence de précision des années d'exécution de chaque expérience) -Absence du CV et copie de la CNIB du conducteur des travaux -Absence de mise en disposition des camions et véhicules de liaison
11	**DAZ BUILD**	Conforme	12 245 013 HTVA	12 245 013 HTVA 14 449 115 TTC	3ème	Conforme : Offre technique : RAS Offre financière : RAS
12	**ENTREPRISE PALINGWENDE**	Conforme	13 381 732 HTVA	13 381 732 HTVA 15 790 444 TTC	5ème	Conforme : Offre technique : RAS Offre financière : RAS
ATTRIBUTAIRE		**COBATMO pour un montant de treize millions quarante mille cent cinquante-six (13 040 156) F CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours**				

Lot 7 : Travaux de réhabilitation des bâtiments du CSPS de la Patte d'Oie

N°	Soumissionnaires	Conformité technique	Montants lus publiquement en F CFA	Montants corrigés en F CFA	Rang	Observations
01	**GTC**	Conforme	16 057 010 TTC	16 057 010 TTC	3ème	Conforme : Offre technique : RAS Offre financière : RAS
02	**GROUPEMENT GTI/ECODI**	Conforme	14 319 269 TTC	14 319 269 TTC	-	Offre déclarée anormalement basse conformément à l'IC 17.6
03	**ENICA**	Conforme	13 270 634 HTVA	13 270 634 HTVA soit 15 659 348 TTC	2ème	Conforme : Offre technique : RAS Offre financière : RAS
04	**GTPC**	Conforme	17 229 751 TTC	17 229 751 TTC	4ème	Conforme : Offre technique : RAS Offre financière : RAS
05	**TCU**	Absence de marchés similaires et le non-respect du formulaire du CV exigé dans le DAO	16 666 025 TTC	-	-	Offre écartée pour absence de marchés similaires et le non-respect du formulaire du CV exigé dans le DAO
06	**IVALOR INTERNATIONAL**	Conforme	15 055 042 TTC	19 012 378 TTC	-	Offre écartée pour une variation de de 26,28% ; - Omission du poste 4.11 - Erreur de sommation au sous total V (revêtement carrelage)
07	**E.I. B. SARL**	Conforme	22 738 777 TTC	22 738 777 TTC	-	Offre déclarée anormalement élevée conformément à l'IC 17.6
08	**ZIDA MAHAMADI**	CV des techniciens non conformes (absence des signatures des titulaires)	22 943 637 TTC	-	-	Offre écartée pour CV des techniciens non conformes (absence des signatures des titulaires)
09	**ZSK**	Conforme	19 352 875 HTVA	19 352 875 HTVA soit 22 836 993 TTC	-	Offre déclarée anormalement élevée conformément à l'IC 17.6
10	**ENTREPRISE WEND RAABO CO.B.M**	Conforme	17 328 007 TTC	17 328 007 TTC	5ème	Conforme : Offre technique : RAS Offre financière : RAS
11	**GROUPEMENT TALENTYS/ INTERFACE**	Conforme	15 234 901 TTC	15 234 901 TTC	1er	Conforme : Offre technique : RAS Offre financière : RAS
ATTRIBUTAIRE		**GROUPEMENT TALENTYS/ INTERFACE pour un montant de quinze millions deux cent trente-quatre mille neuf cent un (15 234 901) F CFA TTC avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours**				

Lot 8 : Travaux de réhabilitation des stades de la commune de Ouagadougou						
N°	**Soumissionnaires**	**Conformité technique**	**Montants lus publiquement en F CFA**	**Montants corrigés en F CFA**	**Rang**	**Observations**
01	**GE.TRA.COF SARL**	Conforme	30 050 651 TTC	30 050 651 TTC	-	Offre déclarée anormalement élevée conformément à l'IC 17.6
02	**GROUPEMENT GTI/ECODI**	Conforme	14 793 308 TTC	14 793 308 TTC	-	Offre déclarée anormalement basse conformément à l'IC 17.6
03	**ENICA**	Conforme	14 862 441 HTVA	14 862 441 HTVA 17 537 680 TTC	1er	Conforme : Offre technique : RAS Offre financière : RAS
Attributaire		**ENICA pour un montant de quatorze millions huit cent soixante-deux mille quatre cent quarante un (14 862 441) F CFA soit dix-sept millions cinq cent trente-sept mille six cent quatre-vingt (17 537 680) F CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours**				
Lot 9 : Travaux de réhabilitation des installations électriques de plateaux omnisports de la commune de Ouagadougou						
N°	**Soumissionnaires**	**Conformité technique**	**Montants lus publiquement en F CFA**	**Montants corrigés en F CFA**	**Rang**	**Observations**
01	**GE.TRA.COF SARL**	-	30 798 000 TTC	-		Hors enveloppe
ATTRIBUTAIRE		Infructueux pour insuffisance de crédit				

APPEL D'OFFRES OUVERT ACCELERE N°2018-02/CTGD/M/PR M RELATIF AUX TRAVAUX DE REFECTION D'INFRASTRUCTURES SCOLAIRES AU PROFIT DE LA COMMUNE DE TANGHIN-DASSOURI. FINANCEMENT : Budget Communal, Budget communal gestion 2018 / Revue des marchés publics n°2392 du lundi 03 septem bre 2018. Convocation n°2018-0026/CTGD/M/PRM du 10 septembre 2018. Date d'ouverture des plis : le lundi 17 septembre 2018. Nombre de plis reçus : huit (08). Date de délibération : le mardi 23 octobre 2018

SOMISSIONNAIRES	ML HTVA	MC HTVA	ML TTC	MC TTC	Variation	OBSERVATIONS
LOT 1						
MRJF			41 665 885			**Non conforme -** montant hors enveloppe
TCBP	24 641 134		29 076 538			**Conforme :** -Variation de prénom du 2ème maçon sur l'attestation de travail (Alidou), son CV et son attestation de disponibilité (Ali)
CB-BTP	27 356 062					**non conforme** **-**Attestation de non-engagement non fourni -ligne de crédit non fourni - Marché n°CO/31/06/00/2015/0048 page de garde du contrat fournie sans la page de signature
ATTRIBUTAIRE « TCBP» Pour un montant de vingt-neuf millions soixante-seize mille cinq cent trente-huit (29 076 538) Francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.						
LOT 2						
MRJF		30 890 746	31 347 929			**conforme** -remise de 14% sur le montant TTC
ATTRIBUTAIRE : « MRJF» Pour un montant de trente un millions trois cent quarante sept mille neuf cent vingt-neuf (31 347 929) Francs CFA Hors Taxe avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.						
LOT 3						
ECTEC	24 166 525		28 516 499			Conforme
ATTRIBUTAIRE : « ECTEC» Pour un montant de vingt-huit millions cinq cent seize mille quatre cent quatre-vingt-dix-neuf (28 516 499) Francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.						
LOT 4						
EKA SARL	28 770 999	29 826 999	33 949 779	34 912 219		**Conforme.** -Erreur de sommation du montant total du devis du bâtiment de Tinsouka (2 421 635#1 606 008)
ATTRIBUTAIRE	**« EKA SARL»** Pour un montant de trente-quatre millions neuf cent douze mille deux cent dix-neuf (34 912 219) Francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.					
LOT 5						
AXELLE FASO	31 177 803	31 206 386				**Conforme.** Non concordance entre le montant en chiffre et en lettre (deux cent mille # 171417)
ATTRIBUTAIRE : « AXELLE FASO» Pour un montant de trente un millions deux cent six mille trois cent quatre-vingt-six (31 206 386) Francs CFA HT avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.						
LOT 6						
RAHAMA QUINCAILLERIE	33 211 140		39 189 145			**Conforme.** non concordance entre les prix unitaires du devis et au bordereau des prix /école de Koumlela
ATTRIBUTAIRE : « RAHAMA QUINCAILLERIE» Pour un montant de trente-neuf millions cent quatre-vingt-neuf mille cent quarante-cinq (39 189 145) Francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.						

APPEL D'OFFRES OUVERT ACCELERE N°2018-02/CTGD/M/PR M RELATIF AUX TRAVAUX DE REALISATION D'INFRASTRUCTURES SCOLAIRES AU PROFIT DE LA COMMUNE DE TANGHIN-DASSOURI. FINANCEMENT : Budget Communal, Budget communal gestion 2018. Revue des marchés publics n°2392 du lundi 03 septem bre 2018. Convocation n°2018-0026/CTGD/M/PRM du 10 septembre 2018. Date d'ouverture des plis : le lundi 17 septembre 2018. Nombre de plis reçus : sep (07). Date de délibération : le mardi 23 octobre 2018

SOMISSIONNAIRES	ML HTVA	MC HTVA	ML TTC	MC TTC	Variation	OBSERVATIONS
LOT 1						
GROUPEMENT MRJF SA & EKAM SARL	**59 002 926**	**59 262 577**	**69 623 452**	**69 929 841**	+ 0,44 %	**Conforme,** -Non-respect de la quantité du DAO à l'item II.4 du devis des latrines scolaires (0,510 au lieu de 38,25). -Rabais de 14 % appliqué
B K L SERVICE ET CONSTRUCTION	**77 513 335**	**76 279 286**	**91 465 735**	**90 009 557**	-1,59 %	**Non Conforme :** -montant financière hors enveloppe --Non concordance entre le montant en chiffre et en lettre à l'item VI.1 (1 500 000 et un million cinq cent) et à l'item VI.2 (750 000 et sept cent cinquante) du devis du bloc pédagogique

						-Non-respect de la quantité à l'item II.1 (0.10 au lieu de 0.310) du devis latrines extérieures.
ATTRIBUTAIRE « GROUPEMENT MRJF SA & EKAM SARL» Pour un montant de soixante-neuf millions neuf cent vingt-neuf mille huit cent quarante un **(69 929 841)** Francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.						
LOT 2						
EGM-COMPANY-BTP SARL	**24 501 044**	**22 819 324**	**28 911 232**	**26 926 802**	-7%	**Conforme** -Non concordance entre le montant en chiffre et en lettre à l'item IV.1 (2000# mille) du devis bloc administratif -Non concordance entre le montant en chiffre et en lettre à l'item IV.3 (6500# cinq mille cinq cent) du devis bloc administratif -Non concordance entre le montant en chiffre et en lettre à l'item VIII.3 (2000# mille) du devis bloc administratif Non concordance entre le montant en chiffre et en lettre à l'item I.1 (100000# quatre-vingt mille) du devis latrine
E Y C S	**23 085 255**	**22 834 105**	**27 240 601**	**26 944 244**	-1,08%	**conforme** Non concordance entre le montant en chiffre et en lettre à l'item VI.1 (150 000 et cent cinquante) du devis latrine. -Erreur de sommation du sous-total IX. Du devis latrine - Non concordance entre le montant en chiffre et en lettre à l'item X.3 (85 000 et quatre-vingt mille) et à l'item X.4 (85 000 et quatre-vingt mille) du devis latrine
S -M -P	**28 288 951**	**27 394 177**	**-**	**-**	-4,11%	**conforme** -Non concordance entre le montant en chiffre et en lettre à l'item III.7 (1 200 et mille deux) et à l'item IV.2 (1500 et mille cinq) du devis bloc administratif -Non-respect de la quantité à l'item IV.1 (1049,58 au lieu de 10150) du devis bloc administratif -Non concordance entre le montant en chiffre et en lettre à l'item III.2 (70 000 et soixante mille) du devis latrines extérieures. -Omission des sous-point (IV.1 et IV.2) du devis latrines extérieures.
ATTRIBUTAIRE : : « EGM-COMPANY-BTP SARL» Pour un montant de vingt-six millions neuf cent vingt-six mille huit cent deux **(26 926 802)** Francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.						
LOT 3						
ECBF SARL	**22 773 860**	**24 950 510**	**26 873 155**	**29 441 609**	+ 9,55 %	**Non Conforme** -Non concordance entre le montant en chiffre et en lettre à l'item 0.1 du devis des salles de classes (un million six cent mille et 600 000). -dossier signé par intérim sans procuration -incohérence sur la fonction du soumissionnaire (tantôt gérant par intérim ou directeur général sur la lettre de soumission et la caution) -marché similaire signé par SAWADOGO Kouka en tant que directeur général -liste de matériel non signée
IMEA-BTP SARL	**25 418 230**	**25 418 260**	**29 993 511**	**29 993 547**	-	**Conforme.** -Erreur de quantité à l'item 6.2 du devis des salles de classes (72,22 au lieu de 72,20)
AT ATTRIBUTAIRE « IMEA-BTP SARL » Pour un montant de vingt-neuf millions neuf cent quatre-vingt-treize mille cinq cent quarante-sept **(29 993 547)** Francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours						

DEMANDE DE PRIX N°2018-07/CTGD/M/CCAM RELATIF A AC QUISITION DE MOBILIERS SCOLAIRES AU PROFIT DE LA COMMUNE DE TANGHIN- DASSOURI. FINANCEMENT : Budget Communal, Budget communal /2018, Revue des marchés publics n° 2392 du 03 septembre 2018. **Convocation** n°2018- 0025/CTGD/M/PRM du 10 septembre 2018, **Date d'ouverture des plis** : le jeudi 13 septembre 2018. **Nombre de plis reçus** : sept (07), **Date de délibération** : le lundi 24 septembre 2018

SOUMISSIONNAIRES	**MONTANT FCFA LOT1**				Observation
	HTVA		**TTC**		
	lu	**corrigé**	**lu**	**Corrigé**	
ESJBF	5 000 000			-	**Conforme**
COGEMOB	4 300 000		5 074 000		**conforme** -mais non retenu pour financière jugée anormalement basse car le montant max TTC de l'offre (5 074 000) est inférieur au seuil minimum (5 131 195) FCFA
ETABLISSEMENT WEND-TOONGO	5 500 000				**non conforme** -pièces administratives non fournies
SMF	5 850 000				**Non conforme :** -ASF et AIRC non fournies
ATTRIBUTAIRE	**« ESJBF» pour un montant total de cinq millions huit cent soixante-quinze mille (5 875 000) Francs CFA HT avec un délai de livraison de trente (30) jours après une augmentation des quantités de 14%, représentant l'item 1= 35 unités.**				
SOUMISSIONNAIRES	**MONTANT LOT 2**				Observation
	HTVA		**TTC**		
	lu	**corrigé**	**lu**	**Corrigé**	
COGEMOB	10 492 500		12 381 150	**-**	**conforme** - mais non retenu pour financière jugée anormalement basse car le montant max TTC de l'offre (12 381 150) est inférieur au seuil minimum (12 503 918) FCFA
ETABLISSEMENT WEND-TOONGO	13 750 000				**Non conforme : -**pièces administratives non fournies

ECNP	11 750 000		13 865 000		**Conforme**
PENGR WEND BUSINESS CENTER SARL	12 600 000		14 868 000		**Conforme**
ADAM'S COMMERCE - DISTRIBUTION	11 900 000		14 042 000		**Conforme**
ATTRIBUTAIRE	**« ECNP» pour un montant total de quatorze millions neuf cent soixante-quatorze mille deux cent (14 974 200) Francs CFA TTC avec un délai de livraison de trente (30) jours et après une augmentation des quantités de 7%, représentant l'item 1= 40 unités**				
SOUMISSIONNAIRES	**MONTANT HTVA lu**	**corrigé**	**LOT 3 TTC lu**	**Corrigé**	Observation
SMF	8 775 000			-	**Non conforme :** ASF et AIRC non fournies
COGEMOB	6 900 000		8 142 000		**Conforme**
ADAM'S COMMERCE - DISTRIBUTION	7 140 000		8 425 200		**Conforme**
ATTRIBUTAIRE	**« COGEMOB» pour un montant total de huit millions neuf cent quatre-vingt-trois mille trois cent quarante (8 983 340) Francs CFA HT avec un délai de livraison de trente (30) jours et après une augmentation des quantités de 10%, représentant l'item 1= 31 unités**				
SOUMISSIONNAIRES	**MONTANT HTVA lu**	**corrigé**	**LOT4 TTC lu**	**Corrigé**	Observation
IDAR SERVICES	5 165 000			-	**Conforme** - mais non retenu pour financière jugée anormalement basse car le montant max TTC de l'offre (6 094 700) est inférieur au seuil minimum (7 127 089) FCFA
PENGR WEND BUSINESS CENTER SARL	7 609 000		8 978 620		**Conforme**
GENERAL MOBILIER SARL	6 670 000		7 870 600		**Conforme**
ADAM'S COMMERCE - DISTRIBUTION	5 851 000		6 904 180		**Conforme** - mais non retenu pour financière jugée anormalement basse car le montant max TTC de l'offre (6 904 180) est inférieur au seuil minimum (7 127 089) FCFA
ATTRIBUTAIRE	**« GENERAL MOBILIER SARL» pour un montant total de huit millions neuf cent quatre-vingt-dix mille quatre cent vingt (8 990 420) Francs CFA TTC avec un délai de livraison de trente (30) jours après une augmentation des quantités de 13%, représentant aux items : item 1= 03 unités ; item 2= 03 unités ; item 3= 01 unités ; item 6= 03 unités**				

DEMANDE DE PRIX N°2018 -06/CTGD/M/PRM RELATIF AUX TRAVAUX DE REALISATION DE 120 HANGARS MARCHANDS AU PROFIT DE LA COMMUNE DE TANGHIN-DASSOURI. FINANCEMENT : Budget Communal, Budget communal/gestion 2018
Revue des marchés publics N°2392 du lundi 03 septembre 2018. **Convocation** n°2018- 0025 /CTGD/M/PRM du 10 septembre 2018
Date d'ouverture des plis : le jeudi 13 septembre 2018. **Nombre de plis reçus** : un (01). **Date de délibération** : le lundi 24 septembre 2018

SOUMISSIONNAIRES	**MONTANT F CFA HTVA LU**	**Corrigé**	**TTC LU**	**Corrigé**	Observation
Karim Matériaux BTP	25 672 800	29 067 672	30 293 904	34 299 853	**conforme :** contradiction entre le prix unitaire en lettre et en chiffre à l'item 3.3
ATTRIBUTAIRE	**« Karim Matériaux BTP» pour un montant total de vingt-neuf millions soixante-sept mille six cent soixante-douze (29 067 672) francs CFA HT et un montant de trente-quatre millions deux cent quatre-vingt-dix-neuf mille huit cent cinquante-trois (34 299 853) francs CFA TTC**				

Demande de prix N°2018-08/RCEN/PKAD/CKBR/M/SG/PRM du 31/08/2018 portant travaux de construction de quatre (04) logements d'infirmiers type F3 + latrine douche dans les villages de Pissy et Tanvi au profit de la commune de Koubri.
Financement : Budget communal + PNGT2-3, gestion 2018. Publication : Revue des Marchés Publics N°2406 du vendredi 21 septembre 2018. Nombre de soumissionnaires : Quatre (04). **NB** : une (01) offre enregistrée à 9h 08 minutes, hors délai. Date d'ouverture et de délibération : 02 octobre 2018. Référence de la convocation de la CCAM : Lettre N°2018-039/RCEN/PKAD/CKBR/M/SG/PRM du 26 /09/2018.
Selon les IC 17.6 M= 0,6 E + 0,4 P
Prévision = **E = 31 851 591 F CFA HTVA et 38 843 403 TTC**
P = 37 306 990 F CFA HTVA ; 0,4P = 14 922 796 F CFA HTVA ; 0,6 E = 19 110 954 F CFA HTVA ;
M = 34 033 750 F CFA HTVA ;
0, 85 M = 28 928 687 F CFA HTVA
1, 15 M = 51 050 625 F CFA HTVA
Conformément aux IC 21.6 l'offre de GPS SARL a été jugée anormalement basse

N°	Soumissionnaires	Montant lu HTVA	Montant TTC	Montant Corrigé	Variation	Observation (s)
1	**EBS**		37 745 382			**NON CONFORME** **Maçons :** - ILBOUDO T. Jules, Diplôme non probant (option Macon construction mentionné au lieu de Maçonnerie construction) ; **Menuisiers** -DERMA Abdou, Diplôme (Menuiserie bois) non probant. Né le 1 janvier 1970 au lieu de 01/01/1970 ou 1er janvier 1970 ; **Vehicule de liaisons (pik up double cabine) FNC :** - Camionnettes PIK UP fourni au lieu des camions porteurs demandés par le DDP ; - Véhicule de liaison 11 GN 86 74 Pik up double cabine : le genre sur l'assurance **VP** est différent de celui de la visite

						technique **VL** ; - Deux (02) pik up fournis au lieu de quatre (04) demandés dans le DDP ; **Camion porteurs** : - Non Conforme : Camion porteur demandé au lieu de camionnette Pik up double cabine fourni ; - Absence de camion porteur. **Lot de petit matériel** - FNC : Lot de petit matériel non détaillé
2	**RONDO HOLDING**	37 800 190		37 306 990	Variation de -1,33% due à des erreurs de l'item 3.7 du logement : montant en lettre mille cent différent de celui en chiffre 1750	**CONFORME**
3	**GPS**		29 966 430			**NON CONFORME** **Maçons ;** - **SAMA W Maxime** ; CV- FNC : né 01/01/1972 dans le CV et le 19/12/1980 dans son Diplôme et CNIB ; - **ZERBO L. Augustin**, CV, CNIB et Diplôme FNC : non concordance de l'année de naissance de la CNIB, du diplôme et le CV ; - **DRABO L. Daouda** : Né 02/05/1989 sur le diplôme et le 12/10/1993 sur le CV et au verso de la CNIB né le 24/02/1991 ; **Menuisiers ;** - **KABORE Roger CV FNC** : CAP en construction bois dans le CV est différent de CAP en menuiserie joint ; - **CNIB non conforme** : Au recto né le 14/02/1988 et au verso le 10/06/1970 ; - **KABORE Dieudonné** : Non concordance de l'année de l'année de naissance. Sur le diplôme né le 13/08/1986 et au verso de la CNIB né le 13/06/1986 ; - **KKABORE W**. Achille : CNIB FNC, au recto né le 03/04/1979 et au verso le 12/10/1984. **Vehicule de liaison pik up double cabine** - FNC : Véhicules de liaison station wagon fourni au lieu de Pik up double cabine demandé par DDP ; **Lot de petit matériel** - Lot de petit matériel incomplet. Manque : Brouettes, pelles, serre-joints, fil d'aplomb.
4	**A.I.S**		35 893 476			**NON CONFORME** **Soudeurs :** - NIKIEMA Gannoaga, Soudeur : CNIB expiré depuis le 06 avril 2018 ; SALEMBERE T.Ousseini Romain, Menuisier : Différence entre la date de naissance sur la CNIB (12/09/1990 et le CV (04/01/1979) ; **Ferrailleurs** **C V FNC** : OUEDRAOGO Jérémie, ROUAMBA Ousmane, OUEDRAOGO Boukaré et OUEDRAOGO Eric : qualification professionnelle non précisée dans leurs CV.

Attributaire : **RONDO HOLDING** pour un montant de trente-sept millions trois cent six mille neuf cent quatre-vingt-dix (37 306 990) **F CFA HTVA** avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.

Demande de prix N°2018-09/C-KBR/M/SG/PRM du 18 septembre 2018 port ant acquisition et la livraison sur site de neuf cent cinquante (950) bidons d'huile alimentaire de vingt (20) litres chacun pour cantine scolaire au profit des écoles de la commune de Koubri.
Financement : Fonds transférés MENA, gestion 2018. Publication : Revue des Marchés Publics N°2412 du l undi 01 octobre 2018
Nombre de soumissionnaires : Deux (02). Date d'ouverture et de délibération : Mardi 09 octobre 2018
Référence de la convocation : lettre N°2018-42/RCEN /PKAD/CKBR/M/SG/PRM du 03 octobre 2018.

N°	SOUMISSIONNAIRES	MONTANT LU HTVA	MONTANT LU TTC	MONTANT CORRIGE	VARIATION	OBSERVATIONS
01	**VENTEX**	14 677 500	17 309 400	17 309 400	+ 0,6 %	**CONFORME** La correction est due à la sommation du montant de la TVA (2 641 950) + le montant HTVA (14 677 500) = 17 319 450 TTC. **Hors enveloppe**
02	**MGB**	15 115 000	---	14 915 000	-1,33%	**CONFORME** Correction due à la soustraction de 200 000 FCFA qui représentaient le transport non pris en compte par le DDP.

Attributaire : **Moumouni Global Business (MGB) pour un montant de q**uinze millions six cent vingt un mille (15 621 000) **F CFA HTVA** après une augmentation de 4,8% soit neuf cent quatre-vingt-douze (992) bidons d'huile de vingt (20) litre chacun avec un délai de livraison de trente (30) jours.

REGION DE L'EST			
DEMANDE DE PRIXN°2018-003/REST/PGRM/FDG/CO POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BUREAUX CFV DANS LES 34 VILLAGES ET D'UNE SALLE DE CLASSE A BARNATANOU DANS LA COMMUNE DE FADA N'GOURMA. Publication : quotidien N°2394 du mercredi 5 septe mbre 2018. Financement: Budget communal/PSAE Nombre de soumissionnaires : lot1 : 01 ; lot2 :03 ; lot3 :03 ; lot4 :02 ; lot5 :01 ; lot6 :01 ; lot7 :01 ; lot8 :01 ; lot9 :01 ; lot10 :10 ; lot11 :01. Date de dépouillement: 17/09/2018. Date de délibération : 17/09/2018			
SOUMISSIONNAIRES	**MONTANT LU**	**MONTANT CORRIGE EN FCFA**	**OBSERVATIONS**
LOT 1 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BUREAU CFV DANS CHACUN DES VILLAGES DE KOMADOUGOU, BOUDANGOU ET KOMANGOU.			
ENTREPRISE YOUMANLI ET FRERES	**3 909 146 HT 4 612 792 TTC**	**/**	**Un agrément B1 minimum demandé contre T3 Fourni, diplôme du chef de chantier non légalisé, les attestations de travail du maçon et du peintre ne sont pas fournies. Les factures et cartes grise du matériel ne sont pas légalisées. Non conforme**
Attributaire	**Infructueux**		
LOT 2 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BUREAU CFV DANS CHACUN DES VILLAGES DE KOARE, BINADENI ET BOUMKPA.			
SERVICE EAU POTABLE	**3 740 216 HT 4 413 454 TTC**	**/**	**Diplôme et CV non fourni et absence d'attestation de travail pour le personnel ; Absence de grise et de reçu pour le matériel**
TARA'S BTP SARL	**4 492 203 HT**	**4 492 203 HT**	**Conforme**
Ets Zoungrana et Frères (EZF)	**3 809 997 HT 4 495 796 TTC**	**3 727 912 HT 4 398 942 TTC**	**Différence due à la porte métallique de 100X120 qui n'existe pas dans le dossier de demande de prix (point 5.2) Conforme**
Attributaire	**Ets Zoungrana et Frères (EZF) pour un montant de : trois millions sept vingt sept mille neuf cent douze (3 727 912) F CFA HT et quatre millions trois cent quatre vingt dix huit mille neuf cent quarante deux (4 398 942) F CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) Jours**		
LOT 3 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BUREAU CFV DANS CHACUN DES VILLAGES DE MOMBA, POTIAMANGA, NABOUDI ET BOUGUI.			
AGREES	**4 619 816 HT 5 451 383 TTC**	**5 249 816 HT 6 194 783 TTC**	**Différence due à une erreur de quantité au point 3.9 (4 au lieu de 1) Conforme**
EZF	**5 079 996 HT 5 994 395 TTC**	**4 970 556 HT 5 865 256TTC**	**Différence due à la porte métallique de 100X120 qui n'existe pas dans le dossier de demande de prix (point 5.2) Conforme**
YOUMANLI ET FRERES	**5 212 194 HT 6 150 389 TTC**	**/**	**Un agrément B1 minimum demandé contre T3 Fourni, diplôme du chef de chantier non légalisé, les attestations de travail du maçon et du peintre ne sont pas fournies. Les factures et cartes grise du matériel ne sont pas légalisées. Non conforme**
Attributaire	**Ets Zoungrana et Frères (EZF) pour un montant de : quatre millions neuf cent soixante dix mille cinq cent cinquante six (4 970 556) F CFA HT et cinq millions huit cent soixante cinq mille deux cent cinquante six (5 865 256) F CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) Jours**		
LOT 4 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BUREAU CFV DANS CHACUN DES VILLAGES DE MADENI, MANGOUDENI, KODJONTI ET GDEDISSAGA.			
TARA'S btp Sarl	**5 988 404 HT**	**5 989 604 HT**	**Erreur de calcul au total 4 bureaux Conforme**
EZF	**5 079 996 HT 5 994 395 TTC**	**4 970 556 HT 5 865 256TTC**	**Différence due à la porte métallique de 100X120 qui n'existe pas dans le dossier de demande de prix (point 5.2) Conforme**
Attributaire	**Ets Zoungrana et Frères (EZF) pour un montant de : quatre millions neuf cent soixante dix mille cinq cent cinquante six (4 970 556) F CFA HT et cinq millions huit cent soixante cinq mille deux cent cinquante six (5 865 256) F CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) Jours**		
LOT 5 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BUREAU CFV DANS CHACUN DES VILLAGES DE TANWALBOUGOU, MOURDENI, BOMOANA ET KPENCHANGOU.			
EZF	**5 079 996 HT 5 994 395 TTC**	**4 970 556 HT 5 865 256TTC**	**Différence due à la porte métallique de 100X120 qui n'existe pas dans le dossier de demande de prix (point 5.2) Conforme**
Attributaire	**Ets Zoungrana et Frères (EZF) pour un montant de : quatre millions neuf cent soixante dix mille cinq cent cinquante six (4 970 556) F CFA HT et cinq millions huit cent soixante cinq mille deux cent cinquante six (5 865 256) F CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) Jours**		
LOT 6 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BUREAU CFV DANS CHACUN DES VILLAGES DE SANDIKPENGA, SETOUGOU ET GNIAMANGA.			
Ets Zoungrana et Frères (EZF)	**3 809 997 HT 4 495 796 TTC**	**3 727 912 HT 4 398 942 TTC**	**Différence due à la porte métallique de 100X120 qui n'existe pas dans le dossier de demande de prix (point 5.2) Conforme**
Attributaire	**Ets Zoungrana et Frères (EZF) pour un montant de : trois millions sept vingt sept mille neuf cent douze (3 727 912) F CFA HT et quatre millions trois cent quatre vingt dix huit mille neuf cent quarante deux (4 398 942) F CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) Jours**		
LOT 7 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BUREAU CFV DANS CHACUN DES VILLAGES DE NAMOUNGOU, BANDINGUI, NOUARANGOU ET TIANDAGA.			
EZF	**5 079 996 HT 5 994 395 TTC**	**4 970 556 HT 5 865 256TTC**	**Différence due à la porte métallique de 100X120 qui n'existe pas dans le dossier de demande de prix (point 5.2) Conforme**
Attributaire	**Ets Zoungrana et Frères (EZF) pour un montant de : quatre millions neuf cent soixante dix mille cinq cent cinquante six (4 970 556) F CFA HT et cinq millions huit cent soixante cinq mille deux cent cinquante six (5 865 256) F CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) Jours**		

LOT 8 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BUREAU CFV DANS CHACUN DES VILLAGES DE BOUNGOU, KPAYIEGOU ET TIANDAGA			
Ets Zoungrana et Frères (EZF)	**3 809 997 HT 4 495 796 TTC**	**3 727 912 HT 4 398 942 TTC**	**Différence due à la porte métallique de 100X120 qui n'existe pas dans le dossier de demande de prix (point 5.2) Conforme**
Attributaire	**Ets Zoungrana et Frères (EZF) pour un montant de : trois millions sept vingt sept mille neuf cent douze (3 727 912) F CFA HT et quatre millions trois cent quatre vingt dix huit mille neuf cent quarante deux (4 398 942) F CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) Jours**		
LOT 09 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BUREAU CFV DANS CHACUN DES VILLAGES DE NATIABOANI, TAGOU ET NAGRE			
COFAO	**4 364 520**	**4 364 520**	**Conforme**
Attributaire	**COFAO pour un montant de : Quatre millions trois cent soixante-quatre mille cinq cent vingt (4 364 520) F CFA HT avec un délai d'exécution de soixante (60) Jours**		
LOT 10 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BUREAU CFV DANS CHACUN DES VILLAGES DE PANDRIDENI, KIKIDENI ET KANTAMBALI			
AGREES	**3 464 862**	**3 937 362**	**Erreur de quantité au point 3.9 (4 au lieu de 1)**
COFAO	**4 364 520**	**4 364 520**	**Conforme**
Attributaire	**AGREES pour un montant de : Trois millions neuf cent trente-sept mille trois cent soixante-deux (3 937 362) Francs CFA HT et de quatre millions six cent quarante-six mille quatre-vingt-sept (4 646 087) F CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) Jours**		
LOT 11 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE A BARNATANOU DANS LA COMMUNE DE FADA N'GOURMA.			
E.Z.F	**7 263 751**	**7 263 751**	**Conforme**
Attributaire	**ETS ZOUNGRANA &FRERES (E.Z.F) pour un montant de : Sept millions deux cent soixante-trois mille sept cent cinquante un (7 263 751) F CFA avec un délai d'exécution de soixante (60) Jours**		

Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers

http://www.dgmp.gov.bf

Marchés Publics

APPELS D'OFFRES

DES MINISTERES ET INSTITUTIONS
MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

* **Marchés de Fournitures et Services courants** **P. 25 à 28**
* **Marchés de Travaux** **P. 39 à 31**

DG-C.M.E.F.

COMMUNIQUÉ

ECOBANK BURKINA FASO informe son aimable clientèle qu'elle a entamé un processus de mise à jour des informations de sa clientèle commerciale conformément à l'entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2017, de la loi 058-2017/AN portant Code général des impôts au Burkina Faso.

Ainsi, l'article 635 du chapitre 11 de la loi susvisée, fait obligation à toutes les banques et établissements financiers présents au Burkina Faso d'inclure l'identifiant financier unique (IFU) parmi les éléments habituels d'identification de leurs clients dans le cadre des procédures de domiciliation bancaire liées aux opérations du commerce extérieur et des **ouvertures de comptes commerciaux et professionnels.**

A cet effet, les clients entreprises (Entreprises individuelles, SARL, SUARL, SA...) sont invités à se rendre dans l'agence ECOBANK la plus proche munis de leur certificat d'immatriculation IDENTIFIANT FINANCIER UNIQUE (IFU) afin de permettre la mise à jour de leur dossier de compte.

ECOBANK BURKINA FASO remercie d'avance sa clientèle et sait compter sur son sens élevé de la citoyenneté pour une forte adhésion à cette opération de régularisation.

La Direction

ecobank.com

Ecobank
La Banque Panafricaine

MINISTERE DE LA SANTE

ACQUISITION INSTALLATION ET MISE EN SERVICE D'UNITES DE PRODUCTION D'OXYGENE MEDICAL AU PROFIT DU MINISTERE DE LA SANTE

Avis d'Appel d'Offres Ouvert accéléré (AOO)
AOO N°-0064 Ouagadougou, le 17 octobre 2018
Source de financements : Budget de l'Etat – Exercice 2018

Cet Avis d'appel d'offres fait suite à la validation du Plan de Passation des Marchés exercice 2018 du Ministère de la santé.

Le Ministère de la santé sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition installation et mise en service d'unités de production d'oxygène médical au profit du ministère de la santé.

La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public et ouvert à tous les candidats éligibles.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de du secrétariat de la Direction des marchés publics du Ministère de la santé et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : secrétariat de la Direction des marchés publics du Ministère de la Santé sis dans la cour de l'ex-Trypano, Avenue Kumda Yooré ; Porte n° 133 ; 03 BP 7009 Ouagadougou 03, Burkina Faso, de 8 heures à 16 heures tous les jours ouvrables. Les exigences en matière de qualifications sont : la conformité administrative, la qualification technique et la capacité financière. Voir le DPAO pour les informations détaillées.

Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable par lot ainsi qu'il suit :

- Lot 1 : 150 000 francs CFA
- Lot 2 : 150 000 francs CFA
- Lot 3 : 20 000 francs CFA

Les paiements des cautions s'effectueront auprès du Régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers, Téléphone : 50.32.47.74/75. La méthode de paiement sera un paiement au comptant.. Le Dossier d'Appel d'offres sera transmis main à main.

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après secrétariat de la Direction des marchés publics du Ministère de la Santé sis dans la cours de l'ex-Trypano, Avenue Kumda Yooré ; Porte n° 133 ; 03 BP 7009 Ouagadougou 03 au plus tard le **mercredi 07 novembre 2018 à 9 heures 00 minute**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de :

- lot 1 : 6 000 000 F CFA
- lot 2 : 6 000 000 F CFA
- lot 3 : 500 000 F CFA

conformément à l'article 95 du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **mercredi 07 novembre 2018 à 9 heures 00 minute** à l'adresse suivante : Salle de réunion de la direction des marchés publics du Ministère de la Santé sis dans la cour de l'ex-Trypano, Avenue Kumda Yooré ; Porte n° 133 ; 03 BP 7009 Ouagadougou 03.

Le Directeur des marchés publics

Nawin Ives SOME

SOCIETE NATIONALE DE GESTION DU STOCK DE SECURITE ALIMENTAIRE

Acquisition et montage de pneus et batteries au profit de la SONAGESS

Avis de demande de prix
N° : DPN°2018-002/SONAGESS/DG/DM/SM
Financement : SSAI Gestion 2018

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2018, de la Société Nationale de Gestion du Stock de Sécurité Alimentaire (SONAGESS) dans le cadre de la gestion du Stock de Sécurité Alimentaire et d'Intervention. La SONAGESS dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition et le montage de pneus et batteries au profit de la SONAGESS tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration.

Les acquisitions se décomposent en un lot unique et indivisible répartis comme suit : Acquisition et montage de pneus et batteries au profit de la SONAGESS.

Les candidats ne devront présenter qu'une seule soumission pour le lot.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : trente (30) jours.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du secrétariat de la Direction Générale de laSONAGESS, sis au 896 Av du Dr KwaméN'Krumah, tél. 25 31 28 05/06, 2èmeétage, poste 108, porte 208.

ToutCandidatéligible,intéressépar le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prixàla SONAGESS, sis au 896 Av du Dr Kwamé N'Krumah, tel 25 31 28 05/06et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) Francs CFAà la caisse de la SONAGESS.

Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de six cent mille (600 000) de FCFA devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction Générale de la SONAGESS, sis au 896 Av Kwamé N'Krumah, tél.25312805/06, 2èmeétage, poste108, porte 208, avant **le 08 novembre 2018 à 9 heures 00 mn.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Aimé Roger KABORET
Chevalier de l'Ordre National

MINISTERE DE LA SANTE

C O M M U N I Q U E

Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de la Santé, Président de la commission d'attribution des Marchés, informe le soumissionnaire à l'appel d'offres national N°2018-0029/MS/SG/DMP/DPSP du 29/07/2018 pour la livraison de 3 réfrigérateurs, 7 congélateurs et des consommables de laboratoire, que ledit appel d'offres est annulé suivant lettre N°2018-00571/MS/SG/DGSP/DPSP/SAF du 22 octobre 2018. Cette annulation fait suite à l'avis d'objection du bailleur pour non disponibilité de ressources financières.

Il s'excuse des désagréments que cela pourrait engendrer et sait compter sur votre compréhension.

Le Directeur des Marchés Publics

Nawin Ives SOME

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DES AMENAGEMENTS HYDRAULIQUES

C O M M U N I Q U E

Le Directeur des Marchés Publics, président de la Commission d'Attribution des Marchés du Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques (MAAH) informe les éventuels candidats à la **Appel d'offres n°2018-060F/MAAH/SG/DMP du 18 octobre 2018** relatif à l'acquisition de matériels et outillages techniques au profit du Programme National d'Infrastructures Agricoles (PNIA), paru dans le Quotidien des marchés publics n°2429 du mercredi 24 octobre 2018 que **ledit appel d'offres est sans objet** car publié une deuxième fois par erreur.

Ils sont priés de s'en tenir à la publication dans le Quotidien n°2428 du mardi 23 octobre 2018.

Par ailleurs,

Au lieu de :

Les acquisitions se décomposent en un lot unique distinct et indivisible
Lot1 : Acquisition de matériel et mobilier de bureau
Lot2 : Acquisition de petits matériels agricoles
Lot3 : Confection d'étagère de conserverie d'oignon
Lot4 : Acquisition de palettes

Lire :

Les acquisitions se décomposent en **quatre (04) lots**.
Lot1 : Acquisition de matériel et mobilier de bureau
Lot2 : Acquisition de petits matériels agricoles
Lot3 : Confection d'étagère de conserverie d'oignon
Lot4 : Acquisition de palettes

Le Directeur des Marchés Publics
Président de la CAM

Ismaël OUEDRAOGO

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

Rectificatif

Réaménagement d'un bâtiment à Koudougou au profit du FONER

Rectificatif du Quotidien n°2426 - Vendredi 19 octobre 2018, page 32 portant surla date d'ouverture des plis
Avis de demande de prix
n° : 2018-002/MESRSI/SG/FONER/PRM du 15 / 10 / 2018
Financement : Budget FONER

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2018, du Fonds National pour l'Éducation et la Recherche (FONER).

Le FONER lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix).

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés en matière de travaux de construction bâtiment (TB1) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en un lot unique.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots.

Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante (60) jours.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de Monsieur Issa T. SOURA, Personne Responsable des Marchés Publics, Tel : 69 02 41 41 / 71 74 60 44.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction Générale du FONER auprès de Monsieur Issa T. SOURA Président de la Commission d' Attribution des Marchés, Tél : 69 02 41 41 et moyennant paiement d'un montant non remboursable vingt mille (20 000) francs CFA) àla Direction Générale du FONERau sein du Service financier et comptable.

Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de sept cent soixante mille (760 000) francs CFA devront parvenir ou être remises à l'adresse 01 BP 6312 Ouagadougou à la Direction Générale du FONER au sein du Service Financier Comptable, avant le **09 novembre 2018 à 09 heures 00 mn.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Signature du Président de la Commission d'attribution des marchés

AUTORITE DE REGULATION DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES ET DES POSTES

Réalisation de campagnes de mesures des indicateurs de couverture et de qualité de service des réseaux 2g des opérateurs mobiles

AVIS DE DEMANDE DE PRIX
N°2018-011/DDP/ARCEP/SG/PRM
Financement : Fonds propres ARCEP

Cet avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés dont l'avis de non objection a été reçu le 15 janvier 2018 de la Direction Générale du Contrôle des Marchés et des Engagements Financiers.

L'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation de campagnes de mesures des indicateurs de couverture et de qualité de service des réseaux 2G des opérateurs mobiles.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

La réalisation de campagnes de mesures des indicateurs de couverture et de qualité de service des réseaux 2G des opérateurs mobiles se compose d'un lot unique.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder soixante (60) jours.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du Secrétariat général de l'ARCEP sise à OUAGA 2000 BP 6437 Ouaga 01, TEL : 00 226 25 37 53 60/61/62.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans les locaux de l'ARCEP sise à OUAGA 2000 BP 6437 Ouaga 01, TEL : 25 37 53 60/61/62 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente milles (30 000) FCFA par lot à La Direction Financière et Comptable de l'ARCEP sise à OUAGA 2000 BP 6437 Ouaga 01, TEL : 00 226 25 37 53 60/61/62. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de un million trois cent cinquante milles (1 350 000) FCFA devront parvenir ou être remises à l'adresse 01 BP 6437 Ouaga 01, TEL : 00 226 25 37 53 60/61/62, au plus tard **le_08 novembre 2018 à 9 heures 00 mn.**
L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président,

Tontama Charles MILLOGO

CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE DU BURKINA

Rectificatif

Construction du siège de la Direction Régionale de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale à Dédougou

Rectificatif du Quotidien n°2430 - Jeudi 25 octobre 2018, page 27 portant sur la catégorie minimale
Lire SA au lieu de SCA
Avis d'Appel d'Offres Ouvert Accéléré
N° 2018/038/CNSS/DESG

1. Dans le cadre de l'exécution du budget 2018, et sous financement propre, le chef de service des marchés, président de la Commission d'attribution des marchés de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale lance un appel d'offres ouvert pour la construction du siège de la Direction Régionale de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale à Dédougou.

2. la Caisse Nationale de Sécurité Sociale sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

Lot	REGION	PROVINCE	COMMUNE	SITE	Ouvrage
1	BOUCLE DU MOUHOUN	MOUHOUN	Dédougou	Dédougou	**VRD + gros œuvre +charpente couverture + menuiseries + revêtements sol + peinture + plomberie +lutte contre l'incendie + ANNEXES**
2					**Menuiseries métallique, bois, aluminium + faux plafonds**
3					**Courant Fort Energie solaire Courant ondulé-courant faibles informatiques téléphonie - détection incendie-audiovisuel - contrôle d'accès - vidéo surveillance + climatisation**

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/ PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public, et ouvert à tous les candidats éligibles.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, au Service des Marchés, et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après au 2ème étage de l'immeuble du siège, place de la nation.

5. Les exigences en matière de qualifications sont :

Lot	Catégorie minimale	Chiffre d'affaires annuel moyen global au cours des trois dernières années
1	B4	800 000 000
2	**SA**	400 000 000
3	SD2	400 000 000

Voir le DPAO pour les informations

6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de :

Lot	Prix d'achat du dossier
1	250 000 FCFA
2	200 000 FCFA
3	200 000 FCFA

à l'adresse mentionnée ci-après Service des Marchés au 2ème étage de l'immeuble du siège. La méthode de paiement sera en espèce. Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé par sera remis main à main

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : secrétariat particulier de Monsieur le Directeur général de la CNSS à Ouagadougou, au 6ème étage de l'immeuble du siège sis Place de la nation au plus tard le **09 novembre 2018 à 9 heures** en un (01) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de :

Lot	Caution de soumission
1	40 000 000 FCFA
2	15 000 000 FCFA
3	15 000 000 FCFA

9. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **09 novembre 2018 à 9 heures** à l'adresse suivante : Salle du Conseil d'Administration au 6ème étage de l'immeuble du siège sis Place de la nation.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Mohomed OUEDRAOGO

Marchés Publics

APPELS D'OFFRES

DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

* **Marchés de Fournitures et Services courants** **P. 32**
* **Marchés de Travaux** **P. 33**
* **Marchés de Prestations Intellectuelles** **P. 34**

DG-C.M.E.F.

Fournitures et Services courants

REGION DU CENTRE

Acquisition de véhicules par crédit-bail au profit de la Commune de Ouagadougou

Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAOO) N°2018-22/CO/M/DCP
Autorité contractante : le Maire de la Commune de Ouagadougou

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2018de la Commune de Ouagadougou.

2. La commune de Ouagadougou sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition de véhicules par crédit-bail au profit de la Commune de Ouagadougou.

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 53et suivants du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1erfévrier 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Direction de la Commande Publique sise Rue des Poètes (contigüe à la Mairie de l'arrondissement n°4), secteur 18 - 01 BP 85 Ouagadougou 01, Téléphone : 25 41 90 15de 7h30 heures à 15h 30.

5. Les exigences en matière de qualifications sont : le personnel, le matériel minimum exigé ainsi que l'agrément du crédit bailleur, disponibilité d'un service après-vente (garage de maintenance équipé, personnel minimum….). Voir le DPAO pour les informations détaillées.

6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cent cinquante mille (150 000) F CFA auprès du Régisseur à la Direction Générale des Services Techniques Municipaux de la Commune de Ouagadougou, sise à Gounghin, au 1673 Avenue Naaba Zombré 01 BP 85 Ouagadougou 01. La méthode de paiement sera en espèces. Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé par l'acheminement main à main.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Direction de la Commande Publique, sise Rue des Poètes (contigüe à la Mairie de l'arrondissement n°4), secteur 18 - 01 BP 85 Ouagadougou 01, Téléphone : 25 41 90 15 au plus tard **le 28 novembre 2018 à 9h00 TU.**, en un (1) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de cinquante millions (50 000 000) F CFA, conformément à l'article95du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1erfévrier 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

9. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis **le 28 novembre 2018 à 9 h TU** à l'adresse suivante : Salle de réunion de la Direction de la Commande Publique, sis Rue des Poètes (contigüe à la Mairie de l'arrondissement n°4), secteur 18 - 01 BP 85 Ouagadougou 01, Téléphone : 25 41 90 15.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Aristide B. A. OUEDRAOGO

REGION DU CENTRE

Réhabilitation d'infrastructures scolaires au profit de l'arrondissement N° 5

Avis de demande de prix
N°: 2018-002/CO/ARRDT N°5/SG/SAFB.
Financement : Budget commune de Ouagadougou / Arrondissement n° 5 Gestion 2018

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics
gestion 2018, de l'arrondissement n° 5.

1. La mairie de l'arrondissement n° 5, 01 BP : 85 Ouaga 01 tel : 25 48 89 51 lance une demande de prix ayant pour objet la réhabilitation d'infrastructures scolaires. Les travaux seront financés sur les ressources de la commune de Ouagadougou / Arrondissement n°5.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés dans la catégorie B pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
Les travaux se décomposent en trois (03) lots répartis comme suit :
Lot n° 01 : réhabilitation de l'école Dassagho « C »
Lot n° 2 : réhabilitation de l'école Dagnêon « A »
Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : trente (30) jours pour lot 1&2 ;

4. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du secrétariat général 01 BP : 85 Ouaga 01 Arrondissement n° 5Tél : 25

5. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à Ouagadougou / Arrondissement n° 5; 01 BP 85 Ouaga 01 tel : 25 48 89 51et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA par lot à la recette municipale sise à l'arrondissement n°5.

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux cent mille (200 000) francs CFA pour le lot 01 et cent mille (100 000) francs CFA pour le lot 2 devront parvenir ou être remises au secrétariat général de l'arrondissement n° 5, 01 BP 85 Ouaga 01 tel : 25 48 89 51 avant **le 08 novembre 2018, à 9 heures**.
L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

7. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai maximum de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Le Président de la commission d'attribution des marchés

Manman YONLI
Administrateur Civil

REGION DE L'EST

Travaux de réhabilitation du CSPS de Tambiga dans la commune de Fada N'Gourmaation

Avis de demande de prix
N° :2018-005/REST/PGRM/FDG/CO
Financement : Budget communal/ressources propres

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2018 de la commune de Fada N'Gourma.

1. La communede Fada N'Gourma lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux de réhabilitation du CSPS de Tambiga dans la commune de Fada N'Gourma. Les travaux seront financés sur les ressources propres du budget communal.
2.La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés B1 minimum pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : trente (30) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable des marchés au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville de Fada N'Gourma, 3ème porte à droite.

5 .Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne responsable des marchés et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000 CFA)à à la trésorerie Régionale de l'Est à Fada N'Gourma.

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de trois cent mille (300 000 F CFA) devront parvenir ou être remises à l'adresse de la Personne Responsable des Marchés , au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville de la commune de Fada N'Gourma, 3ème porte à droite, avant **le 08 novembre 2018, à 09 heures.**
L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7 .Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

KIEMA Bernard
Attaché d'Intendance Scolaire et Universitaire

REGION DU CENTRE

Suivi contrôle et coordination des travaux de construction d'infrastructures scolaires et administratives dans la Commune de Ouagadougou'intérêt

AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS
N°2018-07/CO/M/DCP

La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite au plan de passation des marchés publics gestion 2018 de la Commune de Ouagadougou ;

1. Dans le cadre de l'exécution du budget de la Commune de Ouagadougou, gestion 2018, le Président de la Commission d'Attribution des Marchés lance le présent avis à manifestation d'intérêts pour une mission de suivi contrôle et coordination des travaux de construction d'infrastructure scolaires et administratives.
De façon générale, cette mission consistera à :
- La coordination générale des chantiers en vue d'assurer l'avancement normal et rationnel des travaux ;
- La délivrance de toutes les autorisations écrites (journal et cahier de chantier) pour tout commencement et reprise des opérations de mise en œuvre prévues au marché ;
- L'élaboration de toutes solutions techniques alternatives en vue de résoudre tout problème nouveau qui pourrait se présenter, ou compléter le cas échéant les documents contractuels en collaboration étroite avec le Maitre d'ouvrage ;
- Le contrôle du respect des conditions administratives et techniques du marché y compris les plannings d'exécution des travaux fournis par les entreprises ;
- L'application des mesures de protection de l'environnement prévues au marché afin d'éviter les impacts négatifs des activités de construction

La durée de la mission est de six (06) mois.

2. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.

3. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret N° 2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.
Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :
- le domaine des activités du candidat,
- le nombre d'années d'expérience,
- les qualifications du candidat dans le domaine des prestations
(Agrément technique d'ingénierie en génie civile) ;
- et les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues (joindre les copies des pages de garde et de signature des marchés, les attestations de bonne exécution ou les rapports de validation).

4. Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 15 pages environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

5. Une liste de six (06) candidats au maximum présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode de sélection sur la base de la qualité technique et du montant de la proposition (sélection qualité coût).

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous :
Direction de la Commande Publique de la Commune de Ouagadougou sise Rue des Poètes (contigüe à la Mairie de l'arrondissement n°4), secteur 18 - 01 BP 85 Ouagadougou 01 Téléphone : 25 41 90 15
et aux heures suivantes : 07h 30 à 16h du lundi au vendredi

7. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-après :
Direction de la Commande Publique de la Commune de Ouagadougou sise Rue des Poètes (contigüe à la Mairie de l'arrondissement n°4), secteur 18 - 01 BP 85 Ouagadougou 01/Téléphone : 25 41 90 15 au plus tard le **13 novembre 2018 à 09 heures TU.**

Le Président de la Commission D'attribution des Marchés

Aristide B. A. OUEDRAOGO

SODIPRESSE
SOCIETE DE DISTRIBUTION DE PRESSE
COMMERCE GENERAL

09 BP 11315 Ouagadougou 09 – Messagerie : sodipresse@yahoo.fr
Tél. / Fax: (226) 50 36 03 80 – Burkina Faso

Bulletin d'abonnement

Je soussigné : .....

Fonction : .....

Entreprise / Société : .....

Adresse / Téléphone : .....

Souscris pour ( ) abonnement de ( ) an à la revue des Marchés Publics

Types d'abonnement

- **Abonnement sans livraison :** ..... **50 000 F CFA** ☐
- **Abonnement avec livraison :** ..... **65 000 F CFA** ☐
- **Abonnement de soutien :** ..... **75 000 F CFA** ☐
- **Abonnement d'honneur :** ..... **100 000 F CFA** ☐

Mode de règlement : en **Espèce** ☐ ou par **Chèque** au nom de SODIPRESSE ☐

Début d'abonnement :....., ***Fin d'abonnement :***.....

Fait à ....., *le*...../ ...../20.....

Le Souscripteur

M'abonner à la revue des Marchés Publics,
c'est avoir une longueur d'avance sur mes concurrents.

"La Revue des Marchés Publics"
L'information au quotidien sur les Marchés Publics du Burkina

MARCHÉS PUBLICS
Direction Générale du Contrôle des Marchés et des Engagements Financiers
BURKINA FASO

Quotidien d'information de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers du Burkina

Marchés Publics

* Marchés de Fournitures et Services courants
* Marchés de Prestations Intellectuelles
* Marchés de Travaux

UEMOA

Sénégal

Niger

Burkina Faso

Guinée Bissau

Bénin

Côte d'Ivoire

Togo